

COUSANCE

Mag'

Bulletin Municipal
Février 2019



COUSANCE

REPAS DE
LA FÊTE DE COUSANCE
DIMANCHE 03 SEPTEMBRE
DÈS 12:00
SOUS LE PRÉAU DU GROUPE SCOLAIRE

APERITIF

Ormeau au Pain



REPAS SUR LE THEME DE LA MER

Composé d'un plat de poisson, d'un accompagnement
à volonté, pain, lait, jus de fruits.

Une de nos spécialités locales
avec toutes les garanties de fraîcheur,
et garantie par nos soins de qualité.

• Pâtisseries, boissons
• Fruits
• Café

VINS DU JURA - Achat sur place

Château de Joux - Achat sur place / Joux-la-Vieille
- 10€ - 12€ - 14€ - 16€ - 18€ - 20€ - 22€ - 24€ - 26€ - 28€ - 30€

Repas préparé par nos spécialistes locaux
Cuisiniers de la Région de Joux-la-Vieille / Joux-la-Vieille
- 10€ - 12€ - 14€ - 16€ - 18€ - 20€ - 22€ - 24€ - 26€ - 28€ - 30€

Amplification musicale assurée par
nos élèves de la région et de l'école de Joux-la-Vieille
en collaboration avec le service de la culture et de la jeunesse.

Responsable de la soirée par
Les Amateurs de Joux-la-Vieille - Joux-la-Vieille

ADULTE
16€

MENU SPECIAL
ENFANT (6-10 ANS)
11€



SOMMAIRE

3 Editorial

● Budget

- 4 Evolution du Budget communal 2017/2018
- 5 Développer, investir et conserver des équilibres financiers de qualité.
- 5 Investissements 2018

● Vie Locale

- 6 Cérémonie des vœux
- 6 Notre démographie progresse
- 7 Numérisation des actes d'état civil
- 7 Mickaël Perrot, notre nouvel agent technique communal
- 8 Le repas des aînés
- 8 MAM : Maison d'Assistantes Maternelles
- 9 La fête patronale
- 9 Exposition à Notre Dame des Anges
- 10 Lectures communes sur le thème de l'enfance
- 11 Boîte à livres, un grand succès ! et bientôt une Boîte à dons
- 11 8 mars : Journée Internationale des Femmes
- 12 La Journée Citoyenne, le cercle vertueux
- 13 11 novembre 2018 le centenaire de la guerre
- 13 Salon d'automne des professionnels
- 14 Pour aider l'APEI : l'Opération Brioches
- 15 L'histoire et les activités du Centre de Loisirs
- 16 Franck Bouilly : Laissons-nous transporter
- 17 La Cigale et le fournil
- 17 Romain Petiot : Quand le bâtiment va...
- 18 Mon petit chauffeur : un taxi pour toutes les bourses.
- 19 Vivant : commercialiser l'artisanat.
- 20 Défi concept : une entreprise ouverte sur l'international
- 21 Monsieur météo du Jura : société Echo du Jura
- 21 Les Huiles de Guy Broissiat.
- 22 L'Agence Postale de Cousance est la plus fréquentée du Jura !
- 22 Les ateliers PRODESSA
- 23 Radars pédagogiques
- 23 Compteurs Linky : Faut-il les craindre ?
- 24 Que faire des déchets verts ?
- 24 Réserves incendies
- 25 Le tri : un petit effort civique, une grande conséquence pour l'emploi.
- 25 Forêt communale

- 26 Végétaux et culture : retrouver les équilibres biologiques
- 28 Vidéo sécurité, protéger les Cousançois et leurs biens.
- 30 Fleurissement : notre label renouvelé...

● Vie associative

- 30 29^{ème} festival de la Bande Dessinée : Jules Verne revisité
- 31 La Boule à Cousance
- 32 L'amicale des donneurs de sang a 50 ans !
- 33 Les P'tits Montagnards dynamiques
- 33 Amuse'Hand
- 34 Football à Cousance, les origines !

● Développement

- 36 Maison pour Tous/OPH Passage à la mise en œuvre
- 37 Le pont de la Gizia
- 37 Ateliers municipaux : un nouvel élan !
- 38 Projet aménagement numérique
- 38 La nouvelle Salle des Frères
- 39 Valorisation de notre église
- 40 L'aménagement de notre patrimoine local
- 41 En Lune fin de l'aménagement
- 42 L'eau et l'assainissement
- 43 Voirie communale et intercommunale
- 43 Urbanisme : PLU, PDA, DPU
- 44 La résidence Les Hortensias
- 46 Projet Médiathèque
- 46 Cap à l'Ouest phase 2

● A venir

- 47 Théâtre et musique : deux événements culturels majeurs à Cousance ce printemps !
- 48 Tour cyclisme de Saône-et-Loire, un départ dans le Jura, et Cousance, ville départ du contre la montre !

● Reportage

- 49 François Landoire, Cousançois, garde portefeuille de Napoléon Bonaparte.
- 50 Les trains à Cousance
- 52 Les Cousançoises au XIX^{ème} siècle
- 53 Garage Vulin

54 Mairie pratique



Mairie de Cousance

87 grande Rue
39190 COUSANCE

Tél. 03 84 85 90 21
Fax : 03 84 85 95 13

mairie.cousance@orange.fr
www.cousance.com

HORAIRES

Le lundi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

Du mardi au jeudi : de 8 h à 12 h.

Le vendredi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h.

Le samedi :
de 9 h à 11 h 30
(sauf périodes de congés).

Directeur de la publication :
Christian BRETIN
Rédacteur en chef : Philippe ROUX
Rédaction : Christian BRETIN, Philippe ROUX,
Dominique PUTIN, Bernard POLY,
Nathalie COLONZET.
Ont contribué aussi à la rédaction, Marc FASSY,
Marie-Noëlle BRETIN, Nathalie MOCCI-RAOUMBE,
Anthony LAZZARONI, Charline BULLE,
Françoise MONMAURT.
Photographies : Mairie de Cousance,
Associations, Fotolia
Conception : Ly-D, www.ly-d.fr
Impression : PLESSY, 74 rue Saint Désiré, BP 10818,
39008 Lons-le-Saunier Cedex
Tirage : 1000 exemplaires
Distribution : Mairie de Cousance

Le mot du Maire

Chères Cousançoises, chers Cousançois,

C'est un plaisir de vous retrouver autour de cette nouvelle édition de notre Cousance Mag, et l'occasion de vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Cette revue municipale constitue pour nous, les élus, le canal de communication traditionnel mais privilégié qui nous permet de vous dresser un panorama complet d'une année de vie municipale cousançoise.

Nous avons souhaité dans ce Cousance Mag vous décliner l'année écoulée à travers des axes de présentations que vous allez découvrir de façon détaillée tout au long de votre lecture. Aussi, vous constaterez combien cette année 2018 a été riche en événements de toutes natures.

Tous les axes, tous les thèmes qui façonnent notre épanouissement, notre développement et notre attractivité ont été engagés, et je m'en réjouis.

Je suis particulièrement satisfait de constater que les deux chantiers majeurs Cap à l'Ouest et En Lune que nous avons mis en perspective sont arrivés en phase de maturité aujourd'hui et se finaliseront au cours de ce premier semestre.

Ils permettent tous deux de mieux structurer et adapter notre commune aux exigences de sécurité d'une part, et d'agrément d'autre part.

Nous continuons aussi à vous procurer des informations pratiques qui sont destinées à vous éclairer sur votre vie au quotidien.

Enfin nous avons souhaité aussi accorder une place significative à des faits et des personnages qui ont marqué notre commune à travers des reportages que vous saurez sans doute apprécier.

Mes chers concitoyens, notre municipalité oeuvre au bien-être de chacun d'entre vous en réalisant les travaux qui se sont imposés à notre commune. Nous allons continuer chaque jour de cette nouvelle année à travailler pour vous satisfaire.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce nouveau Cousance Mag.

Christian BRETIN

Evolution du Budget communal 2017/2018

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL 2017 690 446 €

2018 621 136 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL 2017 942 595 €

2018 920 581 €

Développer, investir et conserver des équilibres financiers de qualité.

Nous sommes satisfaits d'une baisse de nos dépenses de fonctionnement de 69 310 € par rapport à l'année précédente et cette diminution est au-delà même de l'objectif de baisse que nous nous étions fixé.

Les trois postes de dépenses concernés accusent chacun une baisse significative. Ce résultat est la traduction d'une gestion rigoureuse de notre "train de vie" au quotidien.

Ce constat est d'ailleurs renforcé par une dépense de fonctionnement par habitant qui se situe à 471 € à Cousance comparativement aux communes de taille identique dont le niveau est de 642 €.

Nous observons une baisse de 22 014 € de nos recettes de fonctionnement par rapport à l'année précédente et leur diminution est en grande partie liée à la baisse des dotations de l'état d'un montant précisément de 16 325 €.

Ces recettes de fonctionnement représentent 698 € par habitant comparativement à 786 € pour les communes de taille identique.

L'écart entre nos recettes de fonctionnement soit 920 581 € et nos dépenses de fonctionnement soit 621 136 € nous permet de dégager un excédent de 299 445 € dénommé Capacité d'Autofinancement, qui est versé au profit de nos investissements en 2019.

Ce niveau d'excédent par habitant qui s'établit à Cousance à hauteur de 227 € est notablement plus important que celui des communes de taille identique qui est de 143 €.

La Capacité d'Autofinancement est notamment un chiffre clé pour les collectivités locales. Il met en lumière la qualité et l'équilibre du budget.

Le tableau ci-contre vous permet de constater en toute transparence, l'intégralité de nos dépenses d'investissements en 2018.

Nous y avons joint les dépenses liées à l'eau potable qui néanmoins font l'objet d'un budget annexe.

Comme vous pouvez le constater, ces dépenses sont en très large partie liées à nos grands travaux dont le terme est programmé pour la plupart cette année.

Tous ces investissements ont été financés par l'intermédiaire de nos fonds propres et par les subventions obtenues par les services de l'Etat à travers un financement court terme réalisé en attente du versement de ces subventions.

Investissements 2018

Dépenses d'investissements en Euros TTC

DÉSIGNATION	MONTANT
EMBELLISSEMENT ET CADRE DE VIE	1 233 890,62 €
Cap à l'Ouest :	
Travaux 2° Tranche (subventions non déduites)	685 388,17 €
Effacement lignes électrique et téléphonique	268 049,68 €
Fonds de concours assainissement versé à Porte du Jura	69 666,68 €
Eclairage Champs de foire et parkings du gymnase	51 076,87 €
Travaux En Lune (subventions non déduites)	93 760,88 €
Trois réserves incendie (subventions et participation Le Miroir non déduites)	38 863,20 €
Aménagement toilettes En Lune	14 472,00 €
Portail, clôture stade foot	3 396,00 €
Electrification : extension Route des Marres (participation riverain non déduite)	3 251,24 €
Aire stationnement vélos City Parc	2 412,00 €
Aménagement urbain champs de foire vers le terrain de boules	2 151,60 €
Palissade entre le verger et le cimetière	1 402,30 €
BÂTIMENTS	242 961,81 €
Nouvelle salle des Frères :	
Travaux nouvelle salle des frères (subventions non déduites)	73 890,15 €
Cuisine tout équipée	28 230,38 €
Achat de vaisselle complète pour la cuisine	3 387,10 €
Réfection préau derrière la mairie (subventions non déduites)	40 020,00 €
Réfection éclairage et sonorisation de l'Eglise (subventions non déduites)	39 928,80 €
Façade arrière Mairie	18 996,12 €
Changement portes, fenêtres et volets Mairie	12 468,45 €
Travaux petit patrimoine derrière la bibliothèque	12 313,94 €
Chaudières des locataires en haut de la mairie	4 109,23 €
Mise aux normes de la porte entrée Gymnase	3 656,90 €
Mission accompagnement La Gare	2 716,00 €
Mise en conformité toilettes Gymnase	1 254,84 €
Système de désenfumage du gymnase	1 177,50 €
Travaux sur les cloches de l'Eglise	601,20 €
Echange ventilateur Salle de la Grenette	211,20 €
PARKINGS ET VOIRIE COMMUNALE	106 612,41 €
Place de la Grenette (subventions non déduites)	37 314,96 €
Travaux de bordures et d'enrobé sur les voiries	34 481,46 €
Espace La Venelle	25 915,70 €
Aménagement voirie et trottoir Rue Saint Julien	4 196,64 €
Panneaux signalisations divers	3 083,65 €
Pose caniveaux parking de l'Eglise	1 620,00 €
TRAVAUX EAU POTABLE	282 659,52 €
Réhabilitation réseau eau potable et traitement du plomb (subventions non déduites)	268 929,72 €
Remplacement des passerelles sur la station de pompage	8 088,00 €
Branchement compteurs	2 966,40 €
Installation 10 compteurs radio et émetteur pompe doseur	2 675,40 €
MOBILIER ET INFORMATIQUE	11 662,60 €
Maîtrise d'oeuvre vidéo sécurité	6 165,28 €
Numérisation des actes d'état civil	2 719,32 €
Achat ordinateur poste comptabilité	1 374,00 €
Logiciel du planning des salles municipales	756,00 €
Vidéo projecteur	648,00 €
DIVERS	33 412,14 €
Résultat de l'assainissement de l'année 2017 versé à Porte du Jura	19 299,57 €
Révision POS / PLU / PDA - Annonces légales	9 466,11 €
Achat matériel et outillage	3 210,04 €
Régularisation, acquisition parcelles à la famille Jacob	821,54 €
Armoire à rideaux pour le secrétariat	614,88 €
TOTAL	1 911 199,10 €



Cérémonie des vœux

C'est devant des Cousançois venus en nombre dans une salle de la Grenette qui s'est trouvée bien remplie en présence de Sylvie Vermeillet notre Sénatrice, Danielle Brulebois notre Députée, Denis Lamard Conseiller Régional, Hélène Pélissard notre Conseillère Départementale, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil Départemental et Jean Franchi notre Conseiller Départemental que s'est tenue cette traditionnelle cérémonie.

Après après avoir présenté ses vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, notre Maire a tenu à remercier l'ensemble des salariés municipaux pour leur engagement et leur professionnalisme. Il a tenu aussi tout particulièrement à remercier ses adjoints et son équipe municipale pour leur contribution fructueuse et le travail accompli.

Christian Bretin a souhaité la bienvenue aux nouveaux Cousançois, comme il a

su aussi présenter chacun des professionnels qui se sont installés à Cousance l'an dernier.

Et puis notre Maire a dressé un bilan long et riche de l'année écoulée, avant de mettre en perspective les grands chantiers dont la plupart vont se finaliser cette année.

Enfin la soirée s'est prolongée longuement autour d'un cocktail de façon chaleureuse et amicale.



Notre démographie progresse

Notre démographie est en augmentation, témoin du positionnement géographique et de l'attractivité de notre commune au niveau de ses services et de ses commerces.

Au 1^{er} janvier 2019 la population municipale diffusée sur tous les canaux d'informations publics est de 1301 habitants.

Elle était de 1295 habitants au 1^{er} janvier 2018, et de 1282 habitants au 1^{er} janvier 2017.

Toutefois l'Insee nous communique aussi pour information la population comptée à part qui était de :

- 28 personnes au 1^{er} janvier 2019
- 28 personnes au 1^{er} janvier 2018
- 35 personnes au 1^{er} janvier 2017

DÉFINITIONS DES CATÉGORIES DE POPULATION.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- Les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune.
- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résident dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - Services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - Communautés religieuses ;
 - Casernes ou établissements militaires ;
- Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

Numérisation des actes d'état civil

Une conservation vivante des données.



Les registres d'état civil, peuvent être consultés à tout instant par les secrétaires de mairie mais aussi par des citoyens effectuant des recherches généalogiques. Cela demande du temps pour la recherche et les registres s'usent à force d'être manipulés.

C'est pourquoi la numérisation des registres est une aubaine technique qui répond parfaitement à cet impératif. Notre mairie a donc fait numériser les registres d'Etat-Civil en sa possession de 1793 à 2013.

Cela représente près de 10 067 actes.

Au final, la numérisation de ces données permet un gain de temps pour la recherche

des actes et l'impression : nos données sont sécurisées, nos registres préservés.

De plus une consultation sera tout prochainement possible par le grand public, via COMEDec (COMMunication Electronique des Données de l'Etat Civil). Vous pourrez les consulter tranquillement depuis chez vous.

C'est ça aussi la révolution numérique, un virage de modernité et d'efficacité à prendre.

Mickaël Perrot, notre nouvel agent technique communal



Agé de 41 ans, Mickaël est Jurassien d'origine.

Marié à une épouse agent hospitalière, ils ont deux filles.

« Je possède un CAP et BEP de carrosserie peinture fait à Bourg en Bresse. J'ai travaillé dans l'automobile, puis comme peintre dans l'industrie mais j'ai voulu changer. Il m'en reste tout de même quelques connaissances en mécanique, souvent bien utiles. J'ai eu l'opportunité d'être recruté pour un remplacement à l'hôpital de Lons le saunier en 2002. D'abord à la blanchisserie, puis elle a fermé et je me suis retrouvé à la collecte des déchets hospitaliers biologiques, chimiques et toxiques. »

Mickaël Perrot est titularisé comme agent de la fonction publique hospitalière en 2006, mais bosseur, il se déclare aussi en auto entrepreneur en 2009.

« J'avais acquis des savoir-faire dans plusieurs domaines et le cumul des deux fonctions était possible. Je faisais donc du

petit entretien, un peu de rénovation et pas mal de taille et de jardinage. Comme auto entrepreneur, la commune de Digna me fait également travailler ponctuellement comme cantonnier. Arrive alors la seconde opportunité, car Monsieur Bretin, le maire de Cousance faisait aussi appel à moi. Sachant que la commune recherchait un employé municipal pour pallier un départ, j'ai tout naturellement postulé. Cette possibilité d'emploi comme agent communal était plus dans mes cordes que la collecte des déchets que je faisais depuis seize ans. Et le poste de Cousance me rapprochait de chez moi. Par ailleurs et en accord avec la municipalité, j'ai conservé mon statut d'auto entrepreneur qui me permet un complément d'activité. »

Le repas des aînés

Comme chaque année, à l'invitation du CCAS et de la municipalité, c'est à la salle des fêtes de la Grenette que s'est déroulé le repas des aînés de la commune.

Ce dimanche 9 décembre, près de 75 convives se sont rassemblés autour d'un repas convivial et décoré, une fois encore, avec beaucoup de talent et d'originalité.

Outre les habitués pour lesquels ce moment de l'année est devenu incontournable, de nouveaux seniors sont venus partager ce banquet chaleureux, convivial et animé musicalement par un trio de qualité.

A l'issue de ce long après-midi festif, chacun est reparti heureux de ce moment, en promettant de revenir à la prochaine édition.



MAM : Maison d'Assistants Maternelles

C'est sur une initiative et un co-financement de nos deux collectivités : Porte du Jura et notre commune de Cousance que s'est construite une belle Maison d'Assistants Maternelles à quelques centaines de mètres du groupe scolaire.

Cette structure toute neuve est confiée à une association dénommée « Les Croco's Rigolos » qui en assure le fonctionnement et la gestion. Elle regroupe trois assistantes maternelles : Isabelle Giroud, Nadia Guichard et Marie-France Saguez, toutes trois agréées par le Conseil Départemental du Jura pour l'accueil simultané de quatre enfants chacune, soit douze enfants.

L'accueil des enfants de 0 à 10 ans se fait entre 5h30 et 22h30 dans un local tout spécialement aménagé pour garantir aux enfants leur sécurité, leur confort et leur épanouissement. De surcroît, la proximité immédiate de la nouvelle Résidence Seniors constituera une opportunité afin de développer des liens intergénérationnels entre les résidents et les jeunes enfants à l'occasion des fêtes notamment comme Carnaval, Pâques ou Noël.



La fête patronale

Avec une météo très estivale, la fête patronale a connu un joli succès. Retour sur cette édition 2018.



Avec la municipalité désireuse de faire de la traditionnelle fête patronale un temps fort de convivialité, de détente et de rencontres, la commission animation a organisé ce premier week-end de septembre la fête patronale.

Le dimanche midi, plus de 200 convives ont pris part au repas de la fête. Ceux-ci ont eu l'agréable surprise de découvrir une décoration sur le thème de la mer comme un prolongement des vacances !

Celle-ci a débuté dès le vendredi soir par la retraite aux flambeaux accompagnée des BAT'MACADAM.

Pat et Nico ont assuré l'animation. Un grand merci à l'association « ENTENTE SUD REVERMONT » pour le service de qualité qu'ils ont effectué.

Le samedi après-midi, les enfants ont pu s'adonner aux divers jeux pour repartir avec des tickets de manèges. La soirée du samedi s'est clôturée par le feu d'artifice.

Exposition à Notre Dame des Anges

A l'invitation d'itinéraires et Découvertes, une dizaine d'artistes de l'école de peinture d'art roman de Romenay sont une nouvelle fois venus exposer dans notre Chapelle Notre Dame des Anges.



Pendant quatre jours, le public a pu découvrir une exposition exceptionnelle : la reproduction de la célèbre tapisserie de Bayeux. Plus petite que l'originale, elle mesure 35 mètres et est réalisée en peinture, selon la vieille méthode mêlant la tempera à l'oeuf ainsi que les pigments pour les couleurs.

Les enfants de l'école ont profité de cette exposition pour découvrir l'oeuvre avec leurs professeurs et les artistes : leçon d'art et d'histoire ! Nous avons remarqué que les enfants ont été particulièrement intéressés et attentifs lors des explications précises et détaillées de Marie-Claude Guillemot, artiste peintre. Merci à elle pour son généreux investissement auprès de nos petits élèves cousançois !

Lectures communes sur le thème de l'enfance

« Le temps de lire, comme le temps d'aimer, dilate le temps de vivre ». Daniel Pennac



En juillet 2018 ont eu lieu les traditionnelles Lectures communes, avec l'enfance pour thème. Comme d'habitude, les textes ont été choisis pour leur richesse littéraire mais aussi pour leur grande variété. Emotion, tendresse, humour : tout était réuni pour faire passer de bons moments au public fidèle !

Merci encore à Madame Gambey et à la famille Prost-Lautrey de nous avoir si gentiment accueillis dans leurs jardins.

Outre les lieux publics, deux autres structures ont servi de cadre à nos lectures. D'abord le Centre de loisirs, rue de la gare dont les enfants avaient organisé une sympathique et très appréciée visite guidée des lieux après les lectures.

Puis nous nous sommes rendus à l'EPHAD de Bian où un public nombreux nous attendait : les résidents bien sûr, des spectateurs cousançois, des vacanciers ainsi qu'une bonne délégation de résidents de Chatel, dont Léon Guette, notre doyen, qui était venu avec ... son cahier de poésies ! Et quelle émotion de voir Madame Landry, ancienne institutrice cousançoise si estimée, pleurer en écoutant des poèmes de Victor Hugo...

Merci à Lily, Olivia, Claudine, Colette, Caroline, Claude, Maryline, Michelle, Marie-Noëlle, Louis-François et Benoît.



Merci aux directeurs et directrices du Centre de loisirs et de l'EPHAD de nous avoir accueillis et merci à Madame Anne-Françoise Burgaud, directrice de Chatel Accueil d'avoir permis à ses résidents de venir nous rejoindre !

A la fin de la première journée de lectures, nous avons reçu l'Ecran mobile pour un film qui devait être diffusé en plein air mais que nous avons préféré présenter à la Grenette par crainte de la pluie.

Enfin, la Guinguette a clos ces deux belles journées, rassemblant de très nombreux Cousançois et voisins qui ont plaisir à se retrouver pour danser sur la place du Marché !

La cinquième édition des Lectures communes aura lieu les 19 et 20 juillet. Les séances de préparation ont commencé en novembre. Les lecteurs se réunissent chaque troisième mardi du mois à 18h dans la salle de l'Agence Postale, Grande rue. Le thème retenu est « Pages de livres, pages de vies » : les personnes intéressées peuvent encore se joindre à nous.

Comme d'habitude, nous nous rendons à l'école pour associer les enfants à notre action et nous avons aussi prévu, avant la fin de l'année scolaire, une petite animation avec « Les p'tits Montagnards » association des Parents d'élèves. Donner l'envie et le goût de lire à nos petits est l'un de nos objectifs !

Bien sûr, si vous souhaitez nous proposer votre terrasse ou votre jardin, nous serons ravis d'aller lire chez vous ! N'hésitez pas à contacter la Mairie.

Enfin, comme d'habitude, Lectures communes proposera un spectacle ou une animation le vendredi soir ainsi que la Guinguette le samedi ! Retenez bien les dates : 19 et 20 juillet.

Une autre date à retenir : le vendredi 8 mars Journée de la Femme. Lectures dans nos cafés cousançois. Venez nombreux !

Boîte à livres, un grand succès ! et bientôt une Boîte à dons

En 2016, les organisateurs de Lectures communes et la Municipalité ont souhaité implanter une boîte à livres. C'est Loren Vanancio, notre artiste locale, qui l'a imaginée et réalisée.



Objectifs :
- donner une seconde vie aux livres
- transmettre le goût et le plaisir de lire pour tous
- valoriser les échanges gratuits

Très vite, cette boîte à livres est devenue trop petite. Devant ce succès, la Municipalité a décidé d'agrandir cet espace d'échange de livres en faisant appel une nouvelle fois à Loren.

ET BIENTÔT ... UNE « BOÎTE À DONNS » ! Elle reprend les mêmes principes que la boîte à livres sauf que celle-ci est plus grande afin de pouvoir y déposer des objets plus volumineux. Nous avons tous dans nos placards des verres en trop, des draps de bébé qui ne servent plus, un objet de décoration plus du tout adapté à notre intérieur et tant de choses encore qui pourraient faire plaisir à quelqu'un !

Il s'agit donc d'une «boîte à dons» solidaire et anti-gaspillage. Le principe est simple : les habitants sont invités à y déposer des objets dont ils n'ont plus besoin et dont

d'autres pourraient profiter. Vos objets entameront ainsi une seconde vie et vous-mêmes pourrez trouver l'objet qui vous manquait !

Une charte d'utilisation sera affichée, notamment pour éviter que l'espace ne devienne une poubelle. Donc pas d'objets sales, défectueux ou incomplets qui n'ont qu'une destination : la déchetterie. De même, cette boîte à dons pourra être un point d'échanges entre les habitants avec un affichage pour faire passer des messages. Il n'est pas rare de voir des habitants mettre de l'ordre dans notre boîte à livres, il pourrait en être de même pour notre boîte à dons, chacun veillant à sa bonne marche.

Alors où ? La municipalité souhaite implanter la boîte à dons dans le petit bâtiment près de l'école, vestige de notre ancien « Poids public ». Une deuxième vie aussi pour cet élément de notre patrimoine qui s'ennuyait un peu dans son nouvel environnement !

8 mars : Journée Internationale de la Femme

8 mars : Lectures dans nos cafés cousançois pour la Journée Internationale de la Femme.

Les cafés «Le Cortez» ainsi que «le Bar des sports» ont ouvert grande leur porte à des femmes et des lectrices de Lectures communes dans le cadre de la Journée de la femme. A cette occasion, elles ont lu des textes écrits par des femmes. Dans le public, des femmes certes mais des hommes aussi, un peu surpris mais très attentifs à cette intrusion féminine ! Il faut dire que les textes avaient été particulièrement bien choisis : drôles ou sérieux, attendrissants ou même coquins ! Une expérience si réussie et si sympathique que rendez-vous a été pris pour 2019.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous retrouver le vendredi 8 mars à 17h30 au Cortez et à 19h au bar des Sports. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



La Journée Citoyenne, le cercle vertueux

Près de 150 Cousançois se sont mobilisés le samedi 26 mai dernier en faveur de notre commune pour cette 4^{ème} édition de notre Journée Citoyenne qui a été un vrai succès populaire.

Tous les chantiers prévus ont pu être menés à bien dont vous pouvez aujourd'hui pour la plupart constater leurs réalisations :

- ▶ Les aménagements du parterre de la Charrière Barras et celui du parking du Chapeau Rouge.
- ▶ La confection d'une palissade entre le Verger du Revermont et le cimetière.
- ▶ Des travaux de maçonnerie destinés à consolider le mur du cimetière.
- ▶ Des travaux de peinture sur plusieurs ouvrages extérieurs communaux.
- ▶ Des travaux paysagers le long de la Gizia « En Lune »
- ▶ La confection de bacs de jardinage et des travaux de peinture à l'Ephad de Bian.
- ▶ Des ateliers enfants au Centre de Loisirs destinés à finaliser une fresque murale et à débiter des travaux de jardinage.
- ▶ Des ateliers pédagogiques de nos Sapeurs Pompiers cousançois sur tous les chantiers.

Bref un travail colossal !

Au-delà du travail accompli, cette belle journée a été un moment privilégié pour créer du lien entre les Cousançois de toutes générations.

Cette Journée Citoyenne a permis aussi à de nouveaux habitants de vivre un temps fort à Cousance en leur donnant la possibilité de nouer des liens nouveaux. Merci à tous les participants pour votre investissement marqué par la ferveur et la convivialité.

La date retenue pour la Journée Citoyenne 2019 est le samedi 25 mai. Nous vous y attendons nombreux !



Avant nous, pendant 100 ans les Cousançois se sont réunis chaque 11 novembre pour célébrer l'armistice de la Guerre 14-18.

11 novembre 2018 le centenaire de la guerre



Ainsi s'est transmise la mémoire du sacrifice de nos poilus et à travers eux, le souvenir de tous les poilus. Afin d'enraciner ce souvenir et surtout de transmettre et d'affirmer aux générations futures nos valeurs constitutionnelles, nous avons planté avec le Souvenir Français « l'Arbre des Valeurs » entre la Maison d'Assistants Maternelles et la Résidence Seniors comme un lien symbolique de la transmission intergénérationnelle.

Le terrible sacrifice de nos aînés cousançois mérite bien cet hommage.

Dans le prolongement de ce centenaire nous avons accueilli dans la nouvelle salle des Frères durant un grand week-end l'exposition du Conseil Départemental du Jura présentant des cartes postales de la Grande Guerre. Cette remarquable exposition présentait ce que la carte postale illustrée nous montrait de la Grande Guerre pour le département du Jura avec des extraits de correspondances.

Elle nous montrait aussi des cartes de propagande qui mettaient en perspective ce terrible conflit en lui offrant un contrepoint.

Salon d'automne des professionnels

Cette 3^{ème} édition du Salon d'automne des professionnels les 17 et 18 novembre a satisfait les 2200 visiteurs présents.

Les événements sociaux du samedi ont naturellement fortement impacté la fréquentation, mais la journée du dimanche a connu un nombre de visiteurs absolument identique à celui des années passées.

Ces deux journées ont été riches en contacts et en rencontres, mais toujours placées sous le sceau de la convivialité et du partage.

De quoi satisfaire les 55 exposants présents qui affichaient tous un vrai succès à l'issue de ces deux belles journées.

La diversité et le savoir-faire exposés des professionnels et des entreprises majoritairement de notre territoire, et l'engouement qu'ils suscitent ancrent véritablement ce salon comme un événement automnal incontournable, en même temps qu'il valide cette tradition industrielle de notre commune de Cousance au cœur de Porte du Jura.



Pour aider l'APEI : l'Opération Brioches



L'Association d'Amis de Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) a été créée en 1958 sous l'appellation "Les Papillons Blancs" par quelques familles pour pallier l'absence de prise en charge de leurs enfants déficients intellectuellement.

Aujourd'hui, elle accueille chaque jour plus de 400 personnes de la première enfance jusqu'à l'âge de la retraite, dans ses 9 établissements et services de la région lédonienne.

- 110 enfants adolescents et adultes de 1 à 20 ans reçoivent une éducation et des soins, soit dans un établissement de l'association, soit directement à domicile par l'intermédiaire du service accompagnement.

- 180 adultes sont accueillis dans un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) qui vise à favoriser leur épanouissement personnel et social grâce à une activité professionnelle adaptée.

- 130 personnes adultes sont hébergées dans des lieux de vie : foyers, résidences ou appartements qui permettent de répondre aux attentes et aux degrés d'autonomie de chacune d'entre elles.

- Depuis plus de 50 ans, l'APEI de Lons-le-Saunier défend les mêmes valeurs : le respect de la différence, la dignité et la citoyenneté, la qualité de vie de la personne handicapée, son épanouissement et son intégration sociale.

- Depuis plus de 50 ans, l'APEI poursuit les mêmes objectifs : la différence des intérêts moraux et matériels des familles et des personnes handicapées, le développement d'un service d'entraide et de solidarité, la création et la gestion d'établissements et de services appropriés.

L'association qui regroupe plus de 300 familles fait appel à de nombreux bénévoles pour assurer sa gouvernance au sein du conseil d'administration, pour mettre en oeuvre diverses actions en direction des personnes handicapées et de leurs parents, dans le cadre de sa commission familiale. Pour représenter enfin le handicap mental dans les différentes instances administratives.

L'APEI de Lons-le-Saunier a besoin de vos compétences, aussi variées soient-elles :

- accompagnement pour les activités sportives et de loisirs,
- juristes,
- informaticiens,
- graphistes et bien d'autres encore.

Vous avez un peu de temps disponible et vous souhaitez participer au soutien d'une noble cause, alors, n'hésitez pas pour vous inscrire !

Aussi, l'APEI de Lons-le-Saunier a besoin de ressources.

Au-delà des subventions en provenance du Département, de la Région et de l'Agence Régionale de Santé, l'APEI organise depuis bientôt 50 ans sa traditionnelle Opération Brioches qui poursuit un double objectif :

- Recueillir des fonds
- Sensibiliser le grand public à la cause du handicap.

Les bénéficiaires de l'Opération Brioches sont intégralement affectés à des opérations d'investissements tels des constructions ou des aménagements de bâtiments.

En 2018, près de 25 000 brioches ont été vendues dans notre département pour un bénéfice de 93 000€.

Ces fameuses brioches "Made in Jura" ont été fabriquées par les Etablissements Bolard à Saint-Amour.

262 communes jurassiennes ont participé à cette opération, et 200 bénévoles ont su donner de leur temps.

Ici à Cousance, 20 Cousançais et Cousançoises ont commercialisé 415 brioches pour un bénéfice de 2 136 €.

Bravo et merci à eux, et à vous aussi pour l'accueil et le soutien que vous avez su leur apporter.

A Cousance, nous sommes fiers de la réussite toujours renouvelée de cette belle opération.

L'histoire et les activités du Centre de Loisirs

Un centre de loisirs pour tous les enfants scolarisés à la commune de Cousance.



Avant 1999, c'était l'association les Francas de Saint-Amour qui gérait l'organisation du centre de loisirs de Cousance et l'avait baptisé « la Ruche ».

Dès 1999 et jusqu'en 2005 c'est au tour de l'association « Copains Copines » de prendre le relais grâce à des parents bénévoles investis au sein de celle-ci. Des enfants âgés de 4 à 14 ans sont accueillis dans un premier temps pendant les vacances d'été dans une petite salle de l'école laissée à disposition de l'association. Les adhérents se sont alors organisés pour trouver du matériel, des jeux, et une équipe d'animation qualifiée. Puis son action s'est élargie au mercredi récréatif ainsi qu'aux petites vacances.

En 2005, après la réfection des locaux de l'ancienne école c'est l'association Léo Lagrange qui reprend l'animation du centre de loisirs jusqu'en 2010. A partir de janvier 2010, la Communauté de Communes Sud Revermont aujourd'hui Porte du Jura prend à sa charge la gestion et l'organisation des Centres de Loisirs du territoire dont fait partie celui de Cousance. Dès lors, plusieurs directeurs et un grand nombre d'animateurs font vivre le Centre de Loisirs.

Enfin, depuis septembre 2012, l'accueil de loisirs est sous la direction de Yoann Rafin, pour le secondé depuis septembre 2017, Nathalie Mocci-Raoumbé est son adjointe. Actuellement, à leurs côtés, une équipe de 7 personnes les accompagne dans l'animation des divers projets ainsi qu'une cantinière. Certains membres de l'équipe disposent d'une double casquette : ils partagent leur temps de travail entre l'accueil de loisirs et l'école avec leur poste d'ATSEM en maternelle ou primaire ou encore les secteurs jeunes pour Matthieu Poyet qui en a la responsabilité sur notre territoire.

En 2015, suite à un projet visant à personnaliser les locaux, des échanges, des concertations et enfin le vote des enfants ont permis de renommer le centre: « Les Savanturiers ». Après cela, c'est lors d'un TAP que les enfants ont travaillé sur la réalisation d'un logo. Puis lors des vacances d'avril 2018 une fresque a vu le jour, elle est toujours en cours de réalisation...

Aujourd'hui, jusqu'à 100 enfants peuvent fréquenter les locaux sur la pause méridienne. Ils viennent de la commune mais également des villages avoisinants et fréquentent les écoles maternelle et primaire de Cousance. Les enfants sont accueillis

sur différents créneaux horaires. En périscolaire, sur les périodes avant ou après l'école, le centre est ouvert de 7h à 8h30 le matin, de 11h40 à 13h30 sur la pause du midi ou encore de 16h20 à 18h30 le soir. En extrascolaire, le mercredi et pendant les vacances scolaires, les portes s'ouvrent à partir de 7h30 pour se fermer à 18h30.

Les projets mis en place sont multiples et variés : ateliers thématiques du mercredi, sorties conjointes avec d'autres accueils de loisirs du territoire, rencontres inter-centres, sorties culturelles, ou encore propositions de séjours pour les primaires. Cette année encore, il a été réalisé un spectacle projeté à la salle de la Grenette.

Il met en scène les enfants volontaires dans différentes petites réalisations qui vont du sketch à la danse, au chant ou encore un film court métrage... Ce grand rendez-vous de l'année permet aux familles et aux enfants de voir le résultat du travail de chacun. Chaque année, plus de 250 spectateurs assistent à cet événement, il est le reflet de l'engouement que partagent notre équipe, les enfants accueillis et leurs parents à réaliser des projets ensemble...

La Cigale et le fournil



Geoffroy et Julie Macon : faire triompher l'accueil et le goût !

Ils sont tous deux frère et sœur, jeunes, Geoffroy a 40 ans, Julie 35 ans. Ce sont des locaux puisque c'est à Cuisia chez leurs parents Georges et Annick qu'ils ont grandi. Très vite, et pour les deux, ce sont les métiers autour de la cuisine qui les ont attirés. Julie a obtenu son Cap de Service Restaurant au Cfa de Gevingey, et Geoffroy son Bac Pro Cuisine au Lycée Professionnel d'Arbois.

Ensuite chacun d'entre eux a bien compris que la réussite dans ces métiers de la cuisine repose sur l'expérience qui s'acquiert à travers un parcours souvent long mais ô combien formateur jalonné d'établissements qu'il s'agisse de brasseries, de restaurants et d'hôtels mais qui tous, façonnent le savoir-faire et la compétence.

Pour Julie, sa première expérience chez Chantal Bouiller à la Maison du Revermont à Beaufort l'a marquée « *Madame Bouiller m'a appris le monde du travail* » dit-elle. Puis son périple a débuté dans cinq établissements en Rhône Alpes puis en Suisse. Pour Geoffroy le cheminement est impressionnant : pas moins de dix établissements et partout en France, mais aussi à Guernesey et au Luxembourg et presque toujours dans des hôtels et restaurants haut de gamme.

Lors des retrouvailles chez papa et maman au moment des fêtes, a mûri chez Julie et Geoffroy cette envie d'unir leurs compétences pour reprendre un restaurant. Et là, l'opportunité s'est présentée avec La Cigale et Le Fournil qui était à vendre.

Depuis presque une année maintenant, ils démontrent leur capacité de réussite avec ces deux dimensions qui les caractérisent si bien : le talent culinaire et ce relationnel qui aide à l'attractivité aussi de leur restaurant.

Parler cuisine et confection des mets c'est spontané chez Geoffroy « *j'aime interpréter mes goûts et mes expériences* ». « *Ce que j'aime c'est la bonne cuisine qui vient de tous les endroits où j'ai pu travailler* ».

Pour Julie c'est toujours « *mes clients* » et elle rajoute : « *je m'arrange toujours pour les satisfaire et leur trouver une place même quand tout est plein* ».

Cet alliage, cette synergie montrent sans conteste aujourd'hui que leur décision et leur choix ont été les bons.

On peut leur faire confiance, ils vont réussir !



Franck Bouilly : Laissons-nous transporter

« Depuis tout petit, ma passion c'était les camions ! »

Rien d'étonnant donc si Franck Bouilly a réalisé ses ambitions professionnelles autour du transport. Né à Cousance, il a choisi très tôt cette orientation avec un CAP/BEP conducteur routier obtenu à l'issue de ses études à Gray. Aujourd'hui à la tête d'un magnifique outil qu'il a su développer, ce chef d'entreprise s'est implanté définitivement à Fléria. Ses camions y étaient déjà garés, mais les bureaux étaient à Digna, commune où il réside. Désormais, tout est centralisé.

« J'ai travaillé dix ans à Cousance chez Buchaillat et en 99 je m'installe. Je suis resté tout seul jusqu'en 2010 date à laquelle j'ai acheté un véhicule supplémentaire. Aujourd'hui j'en possède quatorze. »

Quatorze, dont huit camions-remorques. Et c'est du lourd, puisque en majorité ce sont des 44 tonnes. Mais pourquoi ce choix plutôt que des semi-remorques classiques ?

« L'avantage, c'est leur grande hauteur, donc un grand volume. En portant les volumes transportés jusqu'à 120 m³, j'ai pu répondre aux besoins d'une clientèle qui produit des objets légers, mais encombrants. Des spa par exemple, ou des tuyaux PVC pour les chantiers. On peut en mettre davantage que dans une semi classique, limitée à 80 m³. Ces

40m³ supplémentaires ont permis de m'imposer face à une concurrence qui n'avait pas les camions adaptés à cette demande. »

Et au final avec moins de camions sur la route. L'entreprise fait travailler seize personnes. Franck Bouilly fait la prospection commerciale.

« On fait beaucoup le nord de la France. Tous les jours un ou plusieurs camions partent sur Lille. Le national représente 70%, le régional 25% et l'international 5% en terme d'activité. »

Il envisage son développement avec un optimisme prudent :

« A l'heure actuelle le surcoût annoncé du carburant nous plombe. Si les transporteurs bénéficient en effet d'une détaxe, ce que les gens savent moins c'est son montant : 12 euros, mais... à l'hectolitre ! Nous sommes en prise directe sur le monde économique et on sent une baisse de la demande depuis le mois de novembre, notamment dans le BTP qui est un bon indice. Si cette baisse se confirme, nous risquons d'être impactés. Une autre difficulté, c'est le recrutement de chauffeurs. Il devient difficile. La rémunération est bonne mais les contraintes sont pesantes. Heureusement j'ai une excellente équipe, la question se posera surtout lorsqu'il faudra remplacer les départs en retraite. »

Reste cette question du diesel. L'automobiliste s'agace de voir deux poids deux mesures : dénonciation du diesel pour les autos, silence pour les camions. Franck Bouilly en convient. Le hic, c'est que la technologie hybride ou tout électrique ne s'applique pas encore aux poids lourds.

« J'ai une sensibilité à l'environnement, mais le remplacement du fuel n'est pas simple : pour nous l'électricité n'est pas au point. Reste le gaz parfaitement utilisable en revanche, mais qui impose des parcours réguliers et bien définis pour être sûr de l'approvisionnement. Car contrairement à la voiture où il suffit de tourner un robinet pour repasser sur l'essence, sur un poids lourd la bicarburation est impossible. C'est le gaz ou le fuel. Cette contrainte limite les possibilités de choix. »

Marié à une épouse qui ne travaille pas dans l'entreprise, ils ont un fils de 18 ans qui fait une formation commerciale. Franck Bouilly avoue une passion : « *Je fais de la moto* ». Et il ajoute avec un sourire : « *Ça me vide la tête !* »

Romain Petiot : Quand le bâtiment va...

Deux entreprises, treize salariés, une nouvelle implantation : la SARL Romain Petiot illustre le dynamisme de son jeune patron.

Jurassien d'origine, Romain vient de fêter ses trente ans.

« J'ai toujours été dans la maçonnerie. Je m'y suis formé avec un BEP puis un bac professionnel et un apprentissage pendant quatre ans. J'ai ensuite été salarié, puis me suis mis à mon compte en mars 2013 en créant une première entreprise de maçonnerie et charpente. L'année dernière, j'en ai monté une seconde en parallèle, « Conception paysage du Revermont » cette fois dévolue aux aménagements et aux espaces verts ». Ces deux entreprises font travailler douze personnes auxquelles s'ajoutent Romain et une secrétaire.

« J'ai également trois apprentis. Je défends l'apprentissage. C'est un très bon principe, trop négligé. »

Et qui permet de lutter contre le dénigrement de ces formations

« C'est très difficile de trouver du personnel alors qu'il y a une énorme demande et que

les salaires sont bons, largement au-dessus du Smic. On démotive les jeunes pour aller vers ces professions et ce n'est pas par intérêt, mais plutôt par défaut qu'ils y sont orientés. On continue ainsi de privilégier des formations longues même si elles débouchent sur le chômage, plutôt que d'aller vers des pratiques qui garantissent du travail et n'empêchent aucunement de progresser. C'est un problème de société. »

Après avoir démarré Rue de Bresse, la SARL a déménagé aujourd'hui dans la zone artisanale de la Grusillonne, rue du Boisdél où ont été construits un entrepôt et des bureaux qui finissent d'être aménagés et qui sont communs aux deux entreprises.

Deux entreprises qui se portent plutôt bien. Pas de crainte ou de déprime chez Romain qui a un tempérament de fonceur : « *Côté bâtiment, à la rénovation est venu*

s'ajouter le neuf. Nous pouvons faire de la clé en main, de A à Z : penser la maison, en faire les plans, puis la construire. De même pour son environnement. Je vois une évolution marquée chez les gens pour valoriser leurs extérieurs : terrasses, clôtures, plantations, espaces verts... C'est à ce segment que répond « Concept Paysage ». Sous la direction d'un chef de chantier, Alexandre Bey, nous pouvons aider nos clients dans leur choix, les guider sur les aspects esthétiques et pratiques de leur jardin ou de leur parc. Nous sommes capables de tout aménager y compris même de construire une piscine. »

Et lorsque Romain trouve un peu de temps pour lui-même, il avoue sa passion pour le foot. Il fait partie de l'équipe de Beaufort et nul doute qu'il lui apporte également ses compétences de manager.



Mon petit chauffeur : un taxi pour toutes les bourses.

« J'ai grandi à Cousance » explique Bruno Grivois.

Ce célibataire, de trente-cinq ans, a racheté la maison de ses grands-parents en 2016 et a choisi la commune pour monter son entreprise de taxis.



« J'ai une formation d'électricien puis de vendeur en grande surface. Les taxis c'est un défi personnel »

N'est pas taxi qui veut. Il faut posséder le certificat de capacité professionnel conducteur de taxi. L'examen est propre au département. S'y ajoute la licence. C'est une autorisation de stationnement gare ou encore aéroport. Elle est très coûteuse, car conventionnée par la sécurité sociale, ce qui permet d'effectuer du transport médicalisé. Ces licences se vendent et se rachètent. Pour créer une licence, c'est aujourd'hui très compliqué car elle n'est valable que cinq ans, n'est plus cessible et n'est plus forcément conventionnée.

« C'est 65% de notre activité dans un département comme le Jura. Un chauffeur de taxi doit avoir les compétences d'un guide touristique. Large place à la culture générale. Nous devons connaître les AOC, l'anglais, avec un examen en deux parties, nationale et départementale par écrit. S'y ajoute un examen de conduite. »

L'avenir reste incertain, même si les taxis bénéficient de certains marchés, comme celui ouvert par le complément de transport pour faire le lien avec Cousance depuis une autre gare où s'arrête le train s'il ne dessert pas notre commune. Transport gratuit pour les voyageurs, il convient de le préciser.

Autre marché, le transport scolaire pour des enfants en difficulté. C'est la Maison Départementale des Personnes Handicapées, cette fois qui accorde le transport financé par le Conseil Départemental.

« Sur Cousance j'ai racheté une première licence à Christian Debot. J'ai deux licences conventionnées avec les organismes de santé et une troisième qui ne l'est pas. Une licence égale un véhicule. L'un d'entre eux est aménagé pour les fauteuils roulants. J'ai trois salariés, Fabien Vilbois, Corinne Lopez et Benoist Bousse-mart, tous chauffeurs dont l'un à mi-temps pour les transports scolaires. Mais il est difficile de trouver des chauffeurs qualifiés. J'ai également racheté l'ancienne auto-école sur la grande rue avec l'appartement au-dessus. Ce seront les futurs bureaux de l'entreprise. »

Bruno Grivois s'efforce de proposer des tarifs accessibles :

« Il y a des tarifs imposés, selon quatre modalités de jour ou de nuit. De jour c'est 1,76 euros du km. Se rendre à Lons, c'est 35 euros. » Je propose trois types de forfait « city zen » : Le tarif est avantageux mais impose quelques contraintes, notamment prévenir au moins 24h avant, et autant que possible voyager à plusieurs, mais sous réserve que chacun ait pris le forfait. »

L'OFFRE :

- ▶ 39 € /mois transports illimités sur 5 km
- ▶ 59,90 €/mois pour trois transports aller/retour sur 15km
- ▶ 79,90 € pour 25km + urbain à la demande
- ▶ Forfait ECO : 89,90€/mois, pour 5 transports à 25km + urbain, mais une condition : être à plusieurs.
- ▶ Forfaits ZEN : 99,90 €/mois pour 10 transports dans un périmètre de 15km (1/jour et une seule destination)
- ▶ Enfin, 139,90 €/mois pour 10 transports dans un périmètre de 25km (mais pas plus de un par jour et une seule destination)

Ces principes sont adaptables au cas par cas. Des arrangements personnalisés sont possibles. Donc n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Bruno qui manifeste un souhait en direction de la commune :

« Nous devons prendre en compte l'évolution écologique dans laquelle nombre de mes confrères se sont déjà engagés et j'envisage de me doter de véhicules hybrides ou tout électriques. Je souhaiterais l'implantation d'une borne de recharge à Cousance. »

monpetitchauffeur@gmail.com

Vivant : commercialiser l'artisanat.



Si Vivant est bien connu des Cousançais, savent-ils qu'ils peuvent aller s'y approvisionner directement ?



« Ce développement de la vente au détail est l'un de mes objectifs » explique Philippe Chevalet. Agé de 53 ans ce PDG dynamique avait au départ une formation de comptabilité. C'est lui qui a racheté cette entreprise de triperie.

« J'ai travaillé dans plusieurs entreprises dont j'assurais la comptabilité notamment celle de grandes surfaces, également dans la « plastic vallée » puis chez Jura Bresse location. Gérer une entreprise et la développer n'étaient donc pas pour me faire peur. Lorsque j'ai su que Vivant était à vendre, je savais que c'était un établissement sain, de bonne réputation et qui m'apparaissait suffisamment fiable pour que j'en prenne les commandes. »

L'origine de l'établissement trouve ses racines au 19^{ème} siècle dans une vieille famille de charcutiers. Ce sera Paul Vivant, puis son fils Patrick qui ont créé la fabrique actuelle et le laboratoire pour en commercialiser les produits. Il n'y a pas d'abattage sur place, les porcs sont fournis prédécoupés aux chaînes de transformation.

« Cette qualité historique et d'origine artisanale demeure notre principal atout. Reste désormais à mieux la faire connaître auprès des particuliers ou des charcuteries de détail, même de certaines grandes surfaces. La demande de la clientèle va dans le même sens. » Les boudins, andouillettes et tripes sont les produits phares de Vivant auxquels s'ajoutent une gamme de salades composées.

« Nous avons repris aussi un produit ancien, la langue de bœuf sauce piquante, très demandée par un de nos gros clients marseillais. »

Quant à cette qualité revendiquée, Philippe Chevalet prend plaisir à l'illustrer par ces cuves où le sang de porc est brassé et qu'il montre volontiers aux visiteurs :

« Chez Vivant, nous fabriquons le boudin avec ce sang frais traité naturellement, en refusant les méthodes qui utilisent du sang reconstitué, c'est-à-dire de sang en poudre ensuite redilué à l'eau. Autre exigence : dans ces grosses marmites des lignes de production, nous ne basculons pas à l'aveugle et en vrac les produits qui

nous arrivent. Nous les trions préalablement. C'est en ceci que nous continuons de revendiquer une approche artisanale. »

Les revendeurs ne s'y trompent pas, et la fameuse andouillette de Lyon, très prisée de la clientèle des halles est fabriquée ici à Cousance.

L'avenir s'engage bien puisque en un an le développement a déjà progressé de 25%. Avec trois personnes embauchées récemment, Vivant compte aujourd'hui 11 salariés. La priorité sera de mieux faire connaître la vente au détail :

« 55% des particuliers ne savent pas qu'ils peuvent se servir chez nous directement. Et avec des horaires larges : 7h à 12h le matin, dès 13h l'après-midi. Pour le moment, ils s'adressent directement à moi, en venant sur place ou en me téléphonant au 03 84 85 91 58. Mais je dois à court terme construire, d'abord des locaux sociaux, indispensables pour le personnel, et je profiterai de ces besoins d'extension pour y ajouter une boutique de vente directe. »



Défi concept : une entreprise ouverte sur l'international

« C'est en déjeunant à Cousance que nous avons été séduits par la commune pour y transférer notre société ! » explique Jean Michel Zubric, le créateur de la SARL « Défi concept » qui vient de s'installer rue de Bresse dans les locaux libérés par « Jura Bresse Location ».



« J'ai créé l'entreprise en Haute Savoie, en 1999. J'avais travaillé chez Ligier pour le team Roberts, également pour Yamaha, pour concevoir et développer des produits destinés à la compétition automobile ou motocycliste, donc très exigeants en termes de qualité. Cette expérience m'a permis de monter ma propre entreprise, toujours sur ces mêmes produits. Nous souhaitons quitter la Haute Savoie, et c'est le hasard d'un déjeuner au restaurant de la gare qui nous a fait connaître Cousance. Les accès faciles de cette commune bien desservie, le site proposé, la proximité du circuit de Bresse, l'accueil du Maire, nous ont plu tout de suite »

« Défi concept » travaille pour différents clients européens, essentiellement dans le domaine automobile, pour des ensembles mécano soudés : échappements, radiateurs, suspensions, éléments de châssis... En aviation légère, l'entreprise réalise aussi des silencieux pour des motoristes d'ULM.

« Nous possédons une grande maîtrise dans tout ce qui est chaudronnerie fine et soudures spécialisées. Nous travaillons les classiques : l'aluminium, l'inox, mais aussi l'inconel ou même le titane. »

La compétence de l'entreprise ne s'arrête pas à l'automobile ou à l'aviation. « Nous nous sommes diversifiés et nous répondons également à des demandes de l'agroalimentaire ou de la pharmacie ». Un produit original a même été mis au point et commercialisé : un distributeur de pâte à crêpes garantissant le bon mélange dans une hygiène irréprochable et que nous avait demandé d'étudier la société « Crêpes de France »

« Défi concept » peut également répondre aux demandes des particuliers, qu'il s'agisse de réparations, de modifications, ou même comme le nom l'indique, de conception.

« A l'heure d'aujourd'hui, c'est mon fils Alexis qui va reprendre l'entreprise ». Entreprise qui vient de recruter un employé ainsi qu'un stagiaire en alternance sous contrat d'apprentissage ».

Alexis marche donc sur les traces de son père. Avec une particularité, néanmoins.

En effet, dans le domaine technique Alexis a un cursus classique, BEP et bac professionnel puis formation dans l'entreprise et perfectionnement à Issoire chez « Domaero » toujours en chaudronnerie spécialisée. Mais Alexis a également fait les Beaux-Arts, dans la spécialité arts appliqués, puis a intégré ensuite à Bruxelles l'école des arts visuels, au recrutement très sélectif. Voilà qui pour l'avenir permettra sûrement, à la fabrication et à la conception, d'ajouter l'imagination esthétique.

Monsieur météo du Jura : société Echo du Jura



Jean-Michel Hugues Dît Ciles vient de s'installer à Cousance. Connu sous le surnom de « Monsieur météo du Jura » pour ses prévisions météorologiques et son expertise dans le domaine, il l'est aussi dans les secteurs du journalisme et la photographie.

En 1995, il crée son premier site Internet pour partager ses prévisions, ses photographies et reportages. Présent sur de nombreuses manifestations chaque week-end, ses publications s'imposent rapidement comme une source d'informations quotidiennes.

En 2005, TF1 lui consacre un beau reportage à 13h. Été 2006, c'est au tour de France 3. De nombreuses radios et journaux régionaux suivront. En 2006 à Longchaumois, il propose un nichoir d'oiseaux en direct à ses

lecteurs. La naissance des cinq mésanges charbonnières est regardée par 9 800 personnes en même temps. En septembre 2017, il crée le média L'Écho du Jura, apprécié pour « sa force de travail, son absence de jugement et de commentaires négatifs. Sa stabilité de rester factuel ».

Accessible à la condition d'être abonné au tarif de seulement 5 euros par mois, une centaine de personnes soutiennent son projet à ce jour. Pour la liberté de la presse et la pluralité des

sources d'informations, rejoignez la communauté des abonnés.

Une première rencontre des abonnés aura lieu au printemps 2019 à Cousance. Elle consistera en une soirée animée par une conférence, mise en avant de ses partenaires et verre de l'amitié dînatoire.

L'Écho du Jura
67 A Grande Rue – 39190 COUSANCE
Tel 06 20 95 64 46 – www.echodujura.fr

Les Huiles de Guy Broissiat.

Les oeuvres de Guy Broissiat frappent par la force de la couleur et de l'équilibre dont elles semblent en perpétuel mouvement.



Guy Broissiat s'intéresse tout particulièrement aux couleurs qui constituent pour lui des éléments de réflexion, afin qu'elles lui permettent d'obtenir une parfaite harmonie.

Il réalise au préalable le dessin pour appréhender la répartition des masses et des couleurs pour guider sa démarche. Guy Broissiat sait mélanger des sentiments qui incarnent aussi bien la violence que la grâce. Ce processus de création se destine à tester la faculté de perception du spectateur : c'est une façon de regarder la peinture par soi-même. Si la composition non narrative propose quelque chose, c'est au regardeur de voir ou ne pas voir.

L'artiste considère l'oeuvre comme une expérience esthétique, il est nécessaire de scruter, se mettre à distance pour apprécier la méthode de la création.

Guy Broissiat est né à Cuiseaux, il est marié à une Cousançoise d'origine.

Il exerce ses talents au sein d'un espace que notre commune lui loue en haut de l'actuelle bibliothèque.

Guy Broissiat : 06 80 53 70 02



L'Agence Postale de Cousance est la plus fréquentée du Jura !



Après trois années d'activité, l'Agence Postale cousançoise laisse apparaître un bilan extrêmement favorable sur quasiment tous les critères d'appréciation.

Elle est reconnue positivement sur les points suivants :

- Un accès facile au centre-bourg
- Des horaires d'ouvertures adaptés
- Une qualité d'accueil et une disponibilité des agents plébiscités
- Un agencement et une architecture intérieure appréciés
- Et enfin plus de 80% des usagers préfèrent la nouvelle Agence Postale à l'ancien bureau de Poste, Place du Marché.

Ce beau succès vient de se voir confirmé par les autorités départementales de la Poste car notre Agence Postale est la plus fréquentée du département du Jura.

Ses volumes de transactions augmentent d'une part de 10% par an depuis son ouverture, et elle reçoit quotidiennement d'autre part 37 usagers pour 57 transactions en moyenne.

Cette première marche du podium valide incontestablement que nos choix décisionnels ont été les bons. Mais cette pole position est la conséquence aussi des qualités relationnelles et humaines de Françoise Charpentier et Marie-Pierre Poncelin qui savent avec le talent qui est le leur, accueillir et conseiller tous les usagers qui fréquentent cette Agence Postale exemplaire.

Radars pédagogiques

De nombreux riverains des Routes de Fléria et des Champs Beaux nous signalaient assez régulièrement des vitesses excessives sur ces deux axes plutôt rectilignes.

Ces constats nous ont été confirmés par notre Direction Départementale des Territoires à laquelle nous avons demandé de mesurer précisément les vitesses des automobilistes.

Le constat est sans appel : plus de 80% des véhicules dépassent la vitesse autorisée avec même des pointes, proches de 100 km/heure !

Aussi, avons-nous décidé de mettre en place sur chacune de ces deux voies, un radar pédagogique, devant ainsi rassurer les riverains et favoriser leur sécurité.

Leurs premiers commentaires sont favorables et ils apprécient cette initiative sécuritaire.



Les ateliers PRODESSA

Dans le cadre des activités de son Pôle Prévention, ProdeSSa a mis en place pour la 2^{ème} année deux cycles d'ateliers en direction des seniors cousançois entre novembre 2018 et mai 2019.



Atelier Happy Tab

HAPPY TAB. INITIATION TABLETTES TACTILES :

12 séances de 2h, le mercredi matin, à la salle du conseil municipal.

Avec la multiplication des démarches administratives en ligne et la dématérialisation des services publics, avoir accès à internet devient indispensable. La tablette se révèle l'outil le plus simple à utiliser et le moins onéreux. C'est pourquoi les seniors qui le souhaitent, ont pu s'inscrire à cette initiative avec leurs propres tablettes ou celles qui sont mises à leur disposition.

Certains ont fait l'achat durant la formation. L'apprentissage est progressif et individuel, les débutants sont les bienvenus et sont à féliciter particulièrement pour leur patience et leur assiduité.

LE CYCLE SANTÉ GLOBAL :

22 séances de 2h, le jeudi après-midi, à la salle des Frères.

La prévention est un enjeu essentiel du mieux vivre pour bien vieillir. Et chaque semaine les ateliers se déclinent de manières différentes mais toujours de façon ludique. La Maison à Jouer et le Coffre à Jouer,



Atelier Cycle de Santé Global

permettent de partager des moments de convivialité. Avec le Bien-Etre, c'est se faire chouchouter. Avec la Mémoire en Jeu, des jeux sur tablettes tactiles, c'est la mémoire qui est stimulée. Avec la Vitalité Gourmandise, c'est de l'alimentation qu'il s'agit et de l'importance de maintenir une activité physique.

Deux sorties socio-culturelles sont également programmées. Tout se passe dans une ambiance chaleureuse, au fil des semaines des liens se tissent et les rendez-vous du jeudi sont attendus avec beaucoup de plaisir tant par les animatrices que par les participants.



Compteurs Linky : Faut-il les craindre ?

ENEDIS prévoit l'installation de ces nouveaux compteurs sur la commune en 2019. Comme chacun sait, il s'agit de compteurs communicants. Ce qui signifie qu'ils permettent pour ENEDIS un relevé à distance et pour l'utilisateur une connaissance fine et en temps réel de sa consommation.

Contrairement aux compteurs d'eau qui sont sur le même principe, mais n'ont pas alimenté de polémique, les compteurs Linky ont engendré une vaste opposition.

Quels sont les arguments avancés ?

Le premier concerne la crainte des ondes électromagnétiques, le second, celui d'être espionné.

Forts de ces craintes, de nombreux maires ont tenté de s'opposer au déploiement de ces compteurs, mais leurs arrêtés ont été systématiquement censurés par les tribunaux administratifs. Ceci parce que le propriétaire du réseau n'est pas la commune, mais un syndicat départemental. Le maire est donc incompétent en ce domaine.

Certains maires ont donc tenté d'user d'une autre possibilité : interdire les compteurs au nom du principe de précaution, en affirmant prévenir les risques éventuels pour la santé. En effet, il appartient au maire de veiller à la santé et à la salubrité publique. Le Conseil d'Etat a rejeté ces arguments, considérant que les rayonnements émis par les compteurs « Linky » étaient conformes aux seuils réglementaires, et à ceux admis par l'Organisation Mondiale de la Santé. Par ailleurs, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire et de l'Alimentation (ANSES), dans son avis publié le 15 décembre 2016, a conclu à une faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs engendre des effets sanitaires à court ou long terme.

En conclusion, aujourd'hui, le maire ne dispose d'aucune possibilité d'action réglementaire à l'encontre des compteurs Linky. Reste néanmoins pour des usagers qui voudraient à tout prix le refuser, l'action individuelle : soit l'interdiction de pénétrer chez eux, soit aller en justice avec des certificats médicaux pour justifier d'une sensibilité particulière aux ondes.

Dans tous les cas, la mairie se tient à la disposition de tous pour vous écouter et vous conseiller.

Que faire des déchets verts ?

Il est interdit de les brûler, et même contrairement à ce que beaucoup croient, en usant d'un incinérateur.



Cette interdiction générale engendre souvent des incivilités : plutôt que de se déplacer jusqu'à la déchetterie, il est tentant de s'en débarrasser à la sauvette, en les déposant discrètement en forêt. Mais se débarrasser de ses ordures dans la nature est une infraction passible de sanctions très lourdes : il est fait application de l'article 161-1 du Code forestier et 635-8 du Code pénal. L'amende peut aller jusqu'à 1.500 €, à laquelle des peines complémentaires telles que la confiscation du véhicule et la suspension du permis de conduire peuvent s'ajouter ainsi que les dommages et intérêts pour la collectivité. Même si les déchets verts sont naturels, ils rentrent dans le cadre de cette interdiction.

L'ALTERNATIVE À LA DÉCHETTERIE, C'EST LE COMPOSTAGE. QUEL EST SON INTÉRÊT ?

Le compostage individuel consiste à reproduire ce qui se passe naturellement dans nos

forêts. Sous l'action de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...), la matière organique se dégrade lentement au fil des mois et se transforme en un produit comparable à l'humus : le compost.

Pour le jardin, faire un compost ménager permet de produire **un engrais naturel et non polluant**. Contrairement à l'engrais, il agit sur le long terme. Terreau organique d'excellente qualité et d'une forte teneur en éléments fertilisants, il améliore la qualité du sol, contribue à la croissance des plantes et des fleurs et aide les végétaux à développer un bon système racinaire.

Il permet de **diminuer les déchets** et par conséquent, le nombre de camions poubelles sur les routes et aussi permet une réduction du nombre d'incinérations et donc de décharges.

Pratiquement tous les déchets organiques produits par une famille : les déchets des

repas (épluchures, coquilles, pain, croûtes de fromages...) et les déchets du jardin. En revanche, il ne tolère pas les déchets de résineux. Les matières grasses (aliments cuits, huiles, etc.), les litières pour animaux, les produits toxiques, les métaux, le verre, les déchets médicaux comme les pansements, le plastique...

UN COMPOSTEUR C'EST QUOI ?

Un bac en bois avec un couvercle, de dimensions 85cm x 99cm x 84cm d'un volume de 570 litres, en kit à monter.

COMMENT SE PROCURER UN COMPOSTEUR ?

Au tarif préférentiel de 15 € l'unité au lieu de 60 €, notre mairie de Cousance se propose de vous le commander et même... de vous le livrer.

C'est aussi notre contribution à l'écologie. N'hésitez pas renseignez-vous en mairie !

Le tri : un petit effort civique, une grande conséquence pour l'emploi.



Son importance économique est insoupçonnée.

Depuis plus de 20 ans, sur les 50 000 à 55 000 tonnes d'ordures ménagères produites par an dans le Jura, environ 17 000 tonnes de déchets recyclables (bac bleu) sont collectées chaque année. Sur ces 17 000 tonnes, le centre de tri en traite les trois quarts.

L'usine d'incinération de Lons-le-Saunier a subi des transformations pour devenir aujourd'hui une Usine de Valorisation Énergétique (UVE) qui alimente le réseau de chaleur de la ville et produit de l'électricité revendue à EDF. Rien que sur le SICTOM de Lons, la collecte (poubelles bleues) a engendré vingt emplois à temps complet dont une partie ouverte à des travailleurs non qualifiés.

Selon l'Agence européenne de l'environnement, le chiffre d'affaires enregistré par les sept principales filières de matières recyclables atteint aujourd'hui plus de 100 milliards d'euros en Europe. Le recyclage est devenu une source de matériaux de plus en plus importante en Europe, ce qui diminue les importations de matière première et économise les ressources. Le recyclage couvre déjà 41 % de la consommation européenne de papier et de carton,

42 % pour le fer et l'acier, 14 % pour le verre, 10 % pour l'aluminium, 9 % pour le cuivre, 8 % pour le béton, 4 % pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques et 2 % pour le plastique. Bref, en triant, vous produisez de l'argent et vous créez des emplois.

Cousançois : encore un petit effort ! Le SICTOM effectue régulièrement des contrôles aléatoires dans nos poubelles : deux critères sont analysés : le remplissage des bacs et la qualité du tri.

Globalement la qualité du tri sur la commune est de 82% pour une moyenne départementale de 84%. Nous sommes donc un peu en dessous. Or, mélanger des déchets oblige le centre de tri à tout reprendre. Un petit rappel donc : pas de déchets verts. Pour eux, le composteur ou la déchetterie. Tous les emballages plastiques se recyclent, donc bac bleu, ainsi que les papiers, cartons, mais aussi flacons en plastique, et même les bombes aérosols vides, les boîtes de conserve, les opercules en aluminium... En revanche les papiers qui ont été souillés tels que les essuie-tout doivent aller avec les déchets ménagers.

Réserves incendies

La défense incendie est au rang des priorités de notre commune. Après l'implantation de deux réserves artificielles l'an dernier, la première au bord de la rue des Rosiers et la deuxième près de nos écoles, nous venons maintenant de sécuriser avec trois réserves supplémentaires les habitations situées le long de la Route de Fléria et puis le Bourg de Fléria.



Route de Fléria, à proximité de la maison Cadet.



Route de Fléria, à proximité de la maison Michel.



Hameau de Fléria.

Forêt communale

Une gestion efficace et rigoureuse.

Notre belle forêt cousaçoise, d'une superficie de 132 hectares, fait l'objet d'une gestion efficace et rigoureuse grâce à l'aide précieuse de l'Office National des forêts et en particulier de son technicien Thierry Poncet qui sait nous apporter ses fructueux conseils.

Cette année, seulement huit Cousançois affouagistes se sont vu affecter du bois de chauffage. Ils ont 6 mois pour les exploiter et en extraire suffisamment de stères de bois de qualité afin de chauffer confortablement leur pavillon.

En même temps que le bois est le moyen de chauffage le plus rentable financièrement, son exploitation participe à l'équilibre écologique et économique nécessaire à la

pérennité de notre forêt cousaçoise. Et puis c'est bien sûr une occupation saine et sportive...

Alors, dès l'an prochain n'hésitez pas, devenez affouagiste !





Végétaux et culture : retrouver les équilibres biologiques

Inutile de les chercher. Vous ne trouverez plus aucun insecticide et fongicide chimique à la vente en magasins. Et ce, depuis le 1^{er} janvier 2019 et l'interdiction de leur commercialisation auprès des particuliers, dans les jardinerie notamment. Une interdiction qui va aussi impacter les communes.

Le maire, Christian Bretin, ne méconnaît pas l'enjeu :

« C'est une avancée indubitable pour l'environnement. Mettre un coup d'arrêt à cette fuite en avant dans les pesticides est une bonne exigence. Reste maintenant à réfléchir à la manière de les pallier. Nous en avons discuté en équipe technique. L'un de nos soucis est le cimetière. Je suis très vigilant à ce qu'il demeure exempt de mauvaises herbes, mais pour le conserver irréprochable, nos techniciens devront y passer beaucoup plus de temps. »

PRODUITS BIO OU PRODUITS CHIMIQUES ?

Dans le langage courant, les molécules chimiques sont des composés synthétisés en laboratoire et auxquels on attribue une sélectivité, visant tel ou tel parasite. Les plus connues : le glyphosate, le lindane ou le DDT. Les molécules bio, elles, sont également chimiques, mais issues des plantes.

Mais attention : certains se sont révélés aussi dangereux sinon davantage que les molécules chimiques de synthèse. Ainsi la fameuse roténone extraite de plantes tropicales et désormais interdite depuis 2009. Considérée vertueuse car « bio » elle était largement utilisée en agriculture biologique.

PYRÉTHRINE

Autre insecticide biologique neurotoxique, la pyréthrine. Extraite de plantes comme le chrysanthème, cette substance détruit le système nerveux des insectes. Hélas, sans distinction. Chenilles, piérides, pyrales, larves de doryphore, punaises... Mais aussi les abeilles et les coccinelles. Elle est autorisée, mais attendez plutôt le crépuscule pour pulvériser car le pyrèthre se dégrade à la lumière.

Il existe aussi des dérivés de la pyréthrine, les pyréthrinoides. Ce sont des produits de synthèse, plus stables à la lumière. Les plus connus sont la perméthrine, la cyperméthrine, la cyfluthrine, la deltaméthrine et le fenvalérate. Ils sont éliminés par les urines en quelques heures, ce qui évite leur accumulation. Restent que ce sont des poisons pour la faune des jardins avec pour conséquence un déséquilibre de l'écosystème. Dans tous les cas protégez-vous avec gants et masque.

LA BOUILLIE BORDELAISE.

A base de chaux et de sulfate de cuivre, elle lutte contre les maladies causées par des champignons, C'est donc un fongicide. Mais elle n'est pas non plus sans danger, même si elle est très utilisée dans l'agriculture biologique.

En effet, le cuivre est toxique pour l'environnement. Non biodégradable, il s'accumule dans l'eau, le sol où il élimine les vers de terre mais également dans l'organisme de ses utilisateurs ou des consommateurs. On peut même retrouver du cuivre dans l'eau du robinet. Les études scientifiques récentes sur ses effets font défaut.

Pour l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), l'exposition au cuivre peut affecter la fertilité, causer des altérations au fœtus, aux poumons ou au foie. Il y a quelques années, il a même été question

d'interdire la bouillie bordelaise en France. Dans d'autres pays d'Europe, c'est déjà le cas. En 1991, l'Union européenne envisageait d'interdire le cuivre à l'horizon 2002, mais on ne sait pas trop par quoi la remplacer. Il est recommandé de porter des gants pendant la préparation du mélange.

D'OÙ LES VIEILLES SOLUTIONS :

Le bicarbonate de soude. Sans danger. C'est un alcalin, ce qui permet de diminuer l'acidité des sols. En préventif, il protège les plantes du mildiou ou de l'oïdium. Sa préparation :

- 1 cuillère à café de bicarbonate de soude dans 1 litre d'eau auquel vous ajoutez 1 cuillère à café de savon de Marseille).
- Dès la plantation, pulvérisez le mélange sur la plante entière.
- Répétez l'opération une fois par semaine durant deux mois et après chaque pluie.

Le bicarbonate de soude peut aussi s'utiliser comme désherbant naturel.

COUVRIR SON POTAGER :

Le recouvrir d'un paillage, est une très bonne solution pour conserver un sol toujours humide et prévenir la prolifération des mauvaises herbes qui ont besoin de lumière pour se développer. On peut le réaliser avec de la paille, mais aussi des copeaux de bois.

DES COPEAUX GRATUITS :

Bon à savoir :
Les services techniques de la commune de Cousance disposent d'une déchiqueteuse à bois. Elle produit au final des masses de copeaux, semblables à ceux que l'on achète dans le commerce, et proposés gratuitement à ceux qui le souhaitent. Il suffit de demander en mairie.

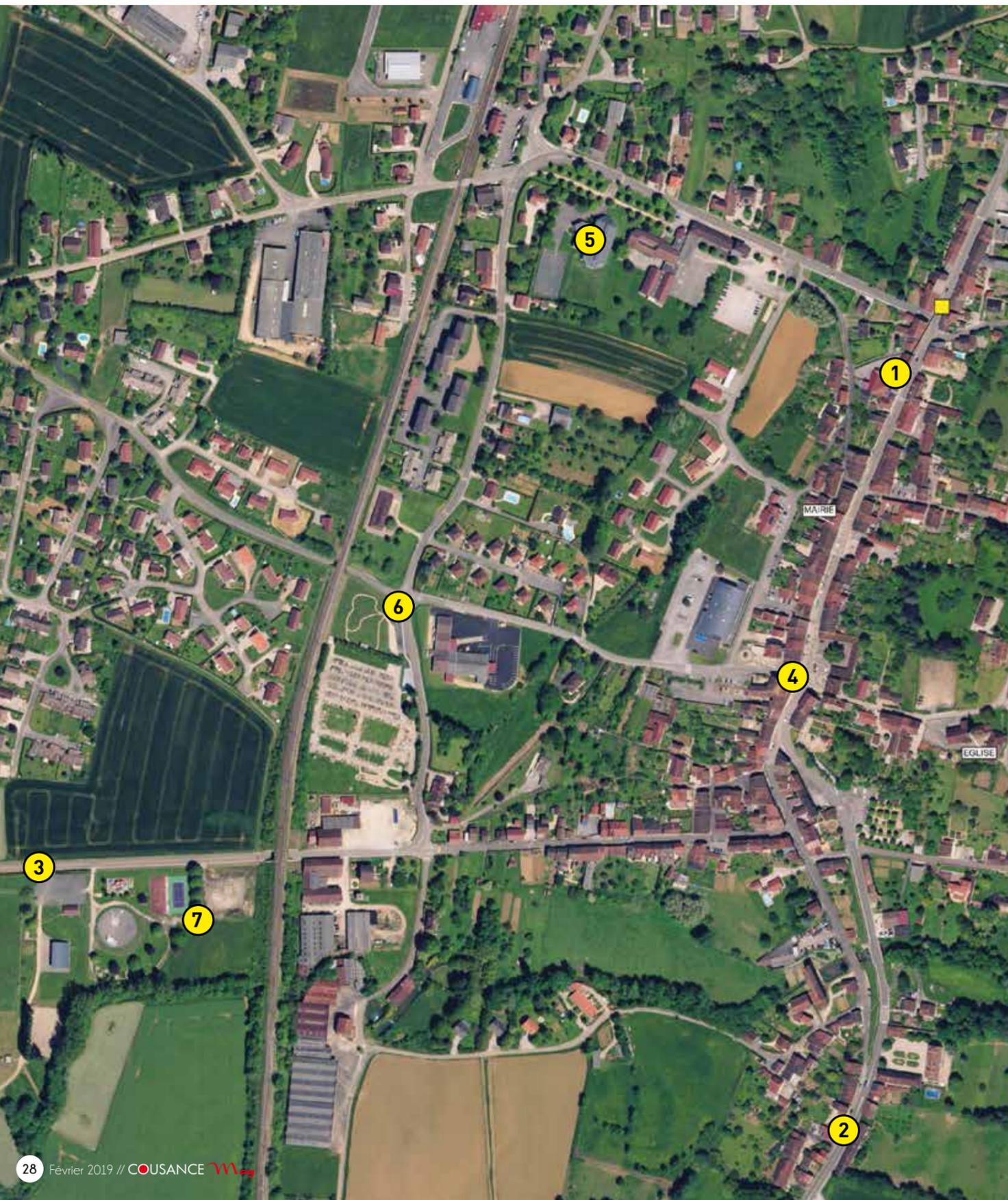
ENFIN, TENTER AUSSI LA PERMACULTURE.

C'est quoi ? Une méthode globale qui refuse tout produit chimique et s'inspire de l'écologie naturelle : développement de la biodiversité, création d'habitats pour la faune et les insectes utiles, enrichissement de la terre... L'un des outils est la création d'hôtels à insectes. Vendus en jardinerie, ce sont de petites tours en bois spécialement agencés pour les insectes. Lesquels ? Le syrphé, dont la larve dévore les pucerons, le papillon qui fait voyager le pollen. Autres gros mangeurs de pucerons la coccinelle et le perce-oreille.

Un hôtel à insectes, réalisé par les enfants du centre de loisirs, sera prochainement implanté dans notre Verger Communal du Revermont.



Lieux d'implantation des caméras



	Localisation	Orientation	Aperçu
Caméra 1A			
Caméra 1B			
Caméra 2			
Caméra 3			
Caméra 4			
Caméra 5A			
Caméra 5B			
Caméra 6A			
Caméra 6B			
Caméra 7A			
Caméra 7B			

C'est quasiment deux années d'études, et de réflexions qu'il aura fallu afin d'aboutir à la réalisation de ce projet.

Cela a débuté par une analyse extrêmement précise des spécialistes de la Gendarmerie Nationale, qui à travers un rapport particulièrement complet nous ont indiqué qu'un dispositif de vidéo

sécurité trouvait ici à Cousance tout son intérêt et sa pertinence. Puis par le biais d'un Maître d'Oeuvre que nous avons su choisir pour ses compétences reconnues et ses références aussi, c'est le meilleur installateur qu'il nous fallait trouver.

Ce sont les deux éléments fondamentaux que sont les dimensions techniques et financières qui nous ont conduits à retenir l'entreprise lyonnaise Ineo Infacom qui sera chargée d'installer tout prochainement notre dispositif de vidéo sécurité.

Sans attendre son installation complète, avec la transparence qui est la nôtre, nous vous présentons ci-contre l'emplacement précis des futures caméras et leurs champs d'action.

Fleurissement : notre label renouvelé...

Cette année, nos fleurs ont été soumises à rude épreuve : la canicule les a fait souffrir, mais c'était sans compter sur l'équipe des bénévoles et du service technique qui ont procédé à des arrosages fréquents.

Fleurir, c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie. Fleurir, c'est aussi accueillir, procurer convivialité à nos hôtes et bien-être autour de nous.

C'est ce que recherche notre municipalité récompensée en ce sens par une première fleur, et aidée par le travail conséquent de nos employés communaux soutenus aussi par une équipe de bénévoles.

Ce travail est reconnu et apprécié par nos habitants ainsi que par les nombreuses personnes qui traversent notre commune.

Merci à tous pour votre investissement



Le label «Villes et Villages Fleuris» récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Il a pour vocation de valoriser les communes qui aménagent un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil des touristes.



La Boule à Cousance

Le Sport Boules, communément appelé «boule Lyonnaise» ou «longue» est une activité loisirs très pratiquée à Cousance.



Souvent assimilé à la pétanque par ceux qui ne connaissent pas ce jeu, les règles qui le régissent ne sont toutefois pas les mêmes. Le jeu se déroule sur un «cadre» de dimensions totales de 27,5 m x 2,5 m. Le principe reste de s'approcher le plus possible d'un « but » en buis, avec des boules d'un diamètre d'au moins 88 mm pour un poids d'en moyenne 1 kg. Une partie se joue traditionnellement en 13 points. La particularité de cette activité réside surtout dans la technique du tir.

En effet, pour être validé, le premier impact sur le terrain doit être inférieur à 50 cm de l'objet annoncé. Pour cela un entraînement doit être constant et assidu.

Effectif fédéral, régional et départemental en 2018.

- ▶ FÉDÉRAL : 48601 dont 13.1% de féminines et 3.8 % de jeunes.
- ▶ BOURGOGNE FRANCHE COMTE : 3476 dont 15,33% féminines et 4.52% jeunes.
- ▶ JURA : 545 dont 13.76% de féminines et 1.47 % de jeunes il y a 20 sociétés dans le comité départemental.
- ▶ COUSANCE : 33 dont 13.14% de féminines et 9.09% de jeunes.

SOCIÉTÉ DE COUSANCE

La société fut créée en 1947 par Jean-Baptiste Cottier et eut comme présidents successifs : J-B Cottier, Maurice Guillot, Jeann-Pierre Putin, Michel Prost Dumont, Daniel Buchot, Ghislaine Goussot et aujourd'hui Gilles Chateau depuis Octobre 2011.

Au début les boulistes disputaient des parties amicales au clos derrière le bar de Lucien Prost rue de Bresse.

Ensuite les parties se déroulaient au clos du champ de foire ou deux jeux furent créés vers 1979. En 1981, sous la présidence de Jean Pierre Putin, afin de pouvoir organiser des compétitions, une plate forme de 16 jeux voit le jour au stade Maurice Cordier.

En 1993, 2 jeux supplémentaires viendront s'y ajouter au Champ de foire. L'évolution des effectifs, de 64 en 1979, est aujourd'hui de 33 licenciés, dont trois de moins de quinze ans.

Jusqu'en 1993 environ un quart détenait une carte de membre honoraire.

LES PRINCIPAUX RESULTATS

Depuis 2001, les Cousançais ont participé 23 fois aux divers championnats de France (14 participations pour les féminines et 9 pour les masculins). Les résultats restent honorables : 3 défaites en quart de finale pour les féminines ; accès au quart de finale au tournoi international quadrette de LYON réunissant 1056 équipes, victoire du concours nationale quadrette réunissant les meilleures formations françaises avec 32 équipes participantes.

Résultats saison 2018

- ▶ 1 titre de championne de Bourgogne Franche Comte catégorie féminine 3, défaite en 1/8 de finale au championnat de France à Dardilly (69)
- ▶ 1 titre au championnat du Jura quadrettes catégorie masculin 4, défaite en 1/32 de finale au championnat de France, à Aurillac.
- ▶ 6 victoires en concours régionaux
- ▶ 7 places de finalistes en concours régionaux

Composition du bureau à l'heure d'aujourd'hui :

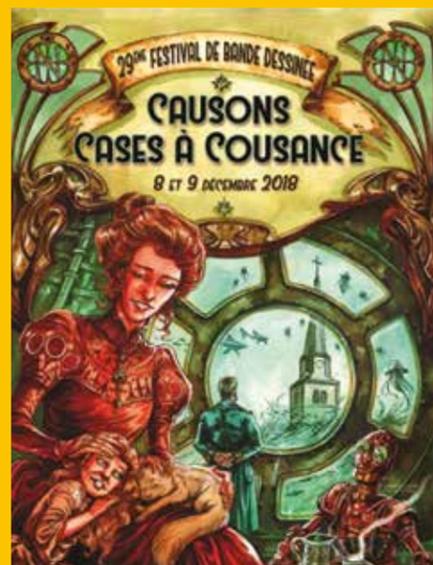
- Président d'honneur : Jean-Paul Putin
- Président : Gilles Chateau
- Président délégué : Fabien Laurent
- Trésorière : Nathalie Royet
- Trésorier adjoint : Damien Berthet
- Secrétaire : Daniel Buchot
- Secrétaire adjoint : Denis Dumont
- Membres du bureau : Aimé Boulegue, Michel Cochart, Eric Duteil, Michel Faverge.

PROCHAINES RENCONTRES À COUSANCE :

- ▶ Samedi 13 avril : concours 8 quadrettes challenge mairie de COUSANCE
- ▶ Mercredi 08 mai : challenge ville de COUSANCE 32 D promo TD 1 Nat (13H30 - stade)
- ▶ Jeudi 16 mai : challenge Jean-Louis ROMAGNY 16 Q vétérans (9H00 - stade)
- ▶ Samedi 17 août : challenge Livio LORENZATI 16 D 3et 4 (13H30 - stade Maurice CORDIER)
- ▶ Mardi 20 août : challenge Maurice GUILLOT 32 D vétérans (13h30 - stade)

Entraînement et divertissement : à la bonne saison les mercredis et samedis place du champ de foire. Alors n'hésitez plus !

Si vous souhaitez découvrir le jeu de boules lyonnaises que ce soit par esprit de compétition ou par simple envie de pratiquer une activité ludique et conviviale, contactez-nous au 06 19 07 05 32.



29^{ème} festival de la Bande Dessinée : Jules Verne revisité

Le 8 et le 9 décembre 2018 s'est tenu le 29^{ème} festival Causons Cases à Cousance. Pour notre plus grand plaisir, nous avons pu accueillir dans notre commune des auteurs pour tous les publics.

Le président d'honneur de cette année était Gwendal Lemerrier, fidèle à Cousance depuis quelques années. Il nous a honorés d'une exposition exclusive d'originaux et de ses recherches pour son nouvel album Alias Nemo. C'est l'univers de cet album qui a orienté la décoration de cette année : 20 000 lieues sous les mers pour les enfants et pour le carré auteur : un Nautilus revisité « Steam-punk ».

Sur tous les auteurs présents, nous avons pu revoir des auteurs appréciés du public local : Jean-Claude Fournier, Virginie Greiner, Patrick Goulesque mais aussi de nouveaux venus comme Patrick Prugne, Laurent Sieurac et Luguy. Le choix a été fait de convier à notre festival une librairie spécialisée en bande-dessinée basée à Chalon-sur-Saône : L'Antre des Bulles. Ce nouveau choix a plu au public.

Enfin, avec le festival d'Audincourt qui se déroulait aux mêmes dates que nous cette année nous avons eu la chance d'avoir un public local plus important. De tout cela en a découlé un festival détendu et bon enfant où les retours, autant venant du public que des auteurs, ont été positifs.

En décembre 2019, nous fêterons les 30 ans de cette belle rencontre voulant toucher les amateurs comme les initiés !

L'amicale des donneurs de sang a 50 ans !



Les membres du bureau actuel :

- Président : MILLET Daniel
- Vice-président : PERCIOT Daniel
- Vice-président : RAYMOND Patrick
- Trésorière : STAB Josiane
- Trésorière adjointe : PETITJEAN Chantal
- Secrétaire : FORAS Annie
- Secrétaire adjointe : VULIN Bernadette

C'est le docteur Norbert Guy, aidé par l'association des donneurs de sang de St Amour, qui organisa la première collecte de sang sur notre commune le 8 mars 1968.

Suite à cette expérience réussie, une association loi 1901 vit le jour le 12 juin 1969. Elle n'était pas complètement autonome, c'était une section de l'amicale de Lons-le-Saunier.

Le premier bureau fut présidé par le Dr Jean Saget, assisté de Mr Paul Landry trésorier et Mr Pierre Herdt secrétaire, le docteur Guy étant président d'honneur.

En décembre 1977, un nouveau bureau prit les destinées de l'amicale avec Mr Jean Marc Hudry à la présidence, assisté de Mme Emilienne Gindre et Mr Fernand Guyon. Les finances étant gérées par Mr Michel Chauv et Mme Claudette Chanel, et c'était Mr René Caillon et Mme Nicole Faivre qui assuraient le secrétariat. Une équipe de 26 personnes constituait l'amicale, qui s'occupait notamment de l'organisation des 3 collectes annuelles, attirant près de 160 donneurs à chaque prélèvement.

Les années 80 voient arriver une nouvelle maladie, le SIDA, ainsi que l'affaire du sang contaminé lié aux transfusions sanguines. Une forte diminution des donneurs fut enregistrée et l'EFS (Etablissement Français du Sang) décida de passer à 4 collectes annuelles, puis à 5 dans les années 90. C'était l'époque de la maladie de Creutzfeldt-jakob, du chikungunya et de la dengue, ce qui engendra encore une diminution des dons, aux alentours de 100 par session.

A Cousance l'amicale vivait bien, et devient complètement indépendante sous sa forme et identité actuelle en 1995.

En 2002, un nouveau bureau fut mis en place suite au décès de Mr Hudry. C'est Mr Daniel Millet qui reprit la fonction de président, assisté de Mme Renée Petitjean et de Mr Jean Paul Ecochard. Mrs Michel Chauv et Daniel Perciot s'occupaient des finances et le secrétariat était assuré par Mrs Jean Raymond et Jacques Fléchon.

Aujourd'hui, l'association compte 29 membres, et les conditions de collecte ont encore évolué (6 dons par an pour les hommes, 4 pour les femmes, mais possibilité de donner jusqu'à 70 ans inclus). L'amicale organise 5 prélèvements à Cousance, et 1 à Beaufort généralement en été. Elle anime aussi la vie du village avec une randonnée annuelle, et un loto tous les 2 ans.

Fort de son dynamisme, de son sérieux, de la qualité de l'accueil et des collations après don, l'amicale de Cousance arrive à maintenir le niveau des donneurs entre 80 et 100, ce qui fait d'elle une des plus performantes du département dans son rôle de soutien à l'EFS.

2019 est l'année du cinquantenaire pour cette fringante association, qui espère encore longtemps continuer sa mission pour cette noble cause qu'est le don du sang.

Venez la rejoindre, elle vous attend dans la convivialité et la bonne humeur !!



AGENDA 2019

- ▶ **Prélèvements à Cousance :** 01 mars, 03 mai, 06 septembre, 08 novembre 2019 et 03 janvier 2020.
- ▶ **Prélèvements à Beaufort :** 05 juillet 2019
- ▶ **Loto :** 05 avril 2019
- ▶ **Randonnée :** 22 avril 2019 (lundi de Pâques)

Les P'tits Montagnards dynamiques

Bientôt deux ans que l'association Les P'tits Montagnards a vu le jour. Créée par les parents d'élèves de l'école de Cousance, elle regroupe « nouveaux » et « anciens » parents dans une ambiance très conviviale.

Les parents ont un but commun : récolter des fonds pour les enfants de l'école, afin de contribuer entre autres aux sorties scolaires. L'année dernière l'association a reversé 1300€ au Sou des écoles.

La dynamique de l'association permet d'organiser des manifestations toujours dans la bonne humeur comme la Bourse de Puériculture et dernièrement le Marché de Noël qui ont été de grandes réussites.

L'association renouvelle la vente de paëlla le Samedi 23 mars 2019, vous pouvez d'ores et déjà passer votre commande !

D'autres manifestations sont en cours comme une Kermesse à la fin de l'année scolaire ainsi que la vente de jus de pommes en septembre.

Elle est toujours en recherche de bénévoles, tous les parents sont les bienvenus. Les membres de l'association sauront les accueillir et les intégrer.

Vous pouvez contacter l'association sur leur page Facebook « les P'tits Montagnards » ou par mail « lesptitsmontagnards@outlook.fr ».



Amuse'Hand

Nous souhaitons créer l'Association AMUSE'HAND pour proposer, dans un premier temps, une activité BABY HAND pour les enfants de 3 à 6 ans. Nous sommes des passionnés qui voulons nous lancer dans un nouveau challenge pour transmettre et partager autour du Handball. Cela est fait depuis début Octobre 2018 !

Notre projet consiste en : La première année : BABY HAND pour les enfants de 3 à 6 ans.

La deuxième année (et les suivantes) : BABY HAND (3-6 ans) + Ecole de Hand pour les enfants de 6 à 9 ans afin de permettre à des enfants âgés de 5-6 ans inscrits la première année de poursuivre leur activité sportive sans changer de lieu, et de voir de nouveaux jeunes arriver.

Ouverture d'une section Hand Loisirs pour les parents de nos jeunes joueurs, leurs amis et amis du Hand à venir s'AMUSER au Hand (il n'est nullement question de compétition, juste apprendre en s'amusant avec ses amis).

Nous avons réussi, grâce à la Mairie de Cousance, à avoir des créneaux le mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30 et de 14 h à 15 h le mercredi pour les petits, ainsi que le dimanche de 10 h à 11 h lorsque la salle est disponible pour toucher le plus d'enfants possible.

Actuellement nous comptons 7 à 8 licenciés. Pour la section Hand Loisirs, nous avons un créneau le samedi de 18 à 20 h et nous pouvons compter sur un petit groupe de parents de joueurs de Hand qui pratiquaient déjà le Hand Loisirs et qui ont su attirer quelques amis

Nous serions heureux d'accueillir tous les enfants (3 à 6 ans), parents et amis qui veulent s'amuser et passer un moment

convivial, tout en pratiquant une activité sportive NON COMPÉTITIVE, autour de notre sport : le HANDBALL





Nous ne détenons pas leurs noms, mais ils ont tous 62 ans aujourd'hui !



Equipe 1966/1967

Accroupis de gauche à droite :
 RECEVEUR B « dit blond-blond » - BUCHAILLAT Dany - BAUDET Jack
 DUTHION Jean - GOUDOT Claude
 Debout de gauche à droite
 JARREY Michel - MARIOTTE Raymond - ROUTHIER Régis - PUTIN Jean-Paul
 BERNARD J - PELLETIER Jean



Equipe 1964/1965

Accroupis de gauche à droite :
 FLECHON Guy - BAUDET Jack - ROUTHIER Régis - BOULLY f
 GOUDOT Claude.
 Debout de gauche à droite :
 Pelletier Jean - PUTIN Jean-Paul - BERNARD Henri - DUTHION Jean
 BARSE Albert - BERNARD J dit « doucette » - FAVIER Jacques



Equipe 1988/1989

Accroupis de gauche à droite
 BAUDET Jack (dirigeant) - PERRET David - COLIN Éric - BAUDET Gilles
 PUTIN Dominique - ROUTHIER Alain - CARVALHO José
 Debout de gauche à droite :
 CORDIER Maurice (factotum, Président durant 22 ans) - COLONZOZET Patrick
 (Dirigeant/arbitre) - FERREIRAS Jean-Michel - BOUVARD Philippe
 CAMUS Patrice - COLIN Frédéric - LASLA Jamel - JOUVENCEAU Philippe
 FERRIER André-Noël (Président)

Football à Cousance, les origines !

Année 1940, c'est un bien mauvais souvenir pour tous les Français.

Néanmoins la vie ne s'était pas arrêtée pour autant.

C'est en effet, cette année-là que l'on retrouve les premières traces du club de football de Cousance, sous le nom : AS COUSANCE. Mais très vite il disparaît, et les joueurs s'en vont jouer aux alentours ; Gustave Gaillard reste l'un des derniers rescapés de cette époque-là.

Dans les années 1950, le docteur Guy dont certains concitoyens se souviennent encore, réunit des jeunes du pays et des villages environnants, mais là encore le club fait long feu et s'éteint, les joueurs partent alors vers St-Amour pour former une équipe réserve.

C'est en 1964, que le club va prendre un réel essor : Jack Baudet, mémoire vivante de l'époque raconte : « St-Amourain et amoureux de football, je viens tout récemment d'être embauché comme employé communal. J'habite dans un logement au-dessus de la mairie, mon voisin n'est autre que Jean Pelletier, alors jeune instituteur. Voisins et amis, c'est ainsi que nous décidons de nous jeter dans l'aventure. Nous faisons appel à d'anciens joueurs, une équipe solide de bénévoles. Reste à trouver un président, Lucien Prost, figure de Cousance, tient un bar-boulangerie, ou boulangerie-bar c'est selon les besoins. Il est également le président du comité des fêtes de l'époque, homme ô combien dévoué et infatigable, il nous rejoint pour devenir, le premier président du club : AS COUSANCE. »

Une autre figure incontournable de cette époque Jean Ferrier, alors directeur des établissements Ferrier, ou un grand nombre de Cousançais ont travaillé, apporte lui aussi sa pierre à l'édifice. Maire à cette date-là, il met à disposition le terrain

« en lune », et fait construire le tout premier vestiaire équipé de douches, grand luxe pour l'époque.

Viendra ensuite très tôt, l'éclairage du terrain, un des premiers de la région, qui offre le confort de pouvoir jouer en nocturne, le samedi soir, et d'aller fêter la victoire dans les bals des alentours.

Ce nouvel élan, fait progresser le club qui réussit à se hisser en 2^{ème} division départementale dès 1968, avec un attaquant de choc en la personne de Gust Goudot qui marquera la bagatelle de 50 buts, faisant pâlir d'envie, les Messi et autres Ronaldo... C'est cette année-là que le regretté Maurice Cordier, l'homme à tout faire, devient président et le restera durant 22 années, record absolu. (Il était bien épaulé par son épouse, qui lavait chaque semaine, tous les maillots de toutes les équipes, jeunes comme seniors.)

Comment citer cette personne sans en évoquer, une autre toute aussi importante : Victor Robin à qui, à travers ces quelques lignes nous rendons hommage, lui qui vient de nous quitter tout dernièrement. Chez Victor, c'est « le bar des sports » le siège du club, on y fait les réunions pour les dirigeants, et les joueurs s'y retrouvent avant le match, mais aussi et surtout le dimanche soir pour « refaire le match »

autour d'un verre, entre deux parties de baby-foot accompagnés par la musique du juke-box.

Dès 1970, Jack Baudet, animé par sa foi d'éducateur sportif, et soutenu par la municipalité, démarre l'école de football. Ceux qui liront ces lignes seront nombreux à se reconnaître, car à cette époque à Cousance le foot est roi, tout garçon âgé d'une dizaine d'années vient taper dans la balle. Le club peut même s'enorgueillir d'avoir formé une joueuse devenue professionnelle, qui a fréquenté l'équipe de France : Sophie Guyennot, fille de notre ancienne fleuriste.

De cette histoire, nombreux sont les Cousançais qui gardent au moins un souvenir, soit comme joueur, dirigeant, éducateur, entraîneur, spectateur, ou simple sympathisant. D'ailleurs, le 5 Octobre 2014, le club avait fêté ses 50 ans, avec une émotion toute particulière.

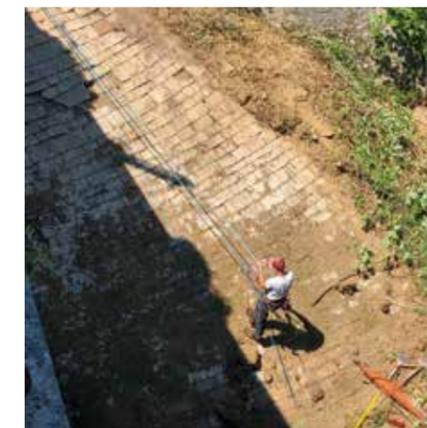
L'ASC, gravit un à un les échelons départementaux, pour se hisser au 1er niveau régional, promotion de ligue de l'époque.

En 1990, une page se tourne, les villages, accusant une baisse démographique, et la naissance de nouvelles associations sportives, contraignent le club à fusionner avec le voisin St-Amourain.



Le pont de la Gizia

Notre Pont de la Gizia méritait depuis plusieurs années un toilettage complet, c'est chose faite maintenant.



Son architecture patrimoniale remarquable mérite l'attention et suscite même l'admiration !
Merci aux équipes techniques de notre département et en particulier à Denis Noir, leur responsable, d'avoir satisfait à notre demande.

Maison pour Tous/OPH Passage à la mise en œuvre

Notre Cousance Mag de février 2018, avait présenté le pré-projet d'aménagement du secteur à l'arrière du groupe scolaire, ainsi que les dispositifs permettant l'accession à ces pavillons. 2019 sera l'année du démarrage des travaux et du début de la commercialisation par le promoteur.

En effet, « La Maison Pour Tous » filiale coopérative de l'Office Public de l'Habitat du Jura a finalisé son projet. Bien que celui-ci soit privé, la commune avait émis quelques souhaits lors des premiers contacts. Pas de maisons similaires et alignées, mais une organisation harmonieuse de l'ensemble des constructions.

En tenant compte de ces contraintes, le projet a évolué, et donne satisfaction pour la création de ce futur quartier.

Construits de chaque côté d'une nouvelle voie qui reliera la rue des Ecoles à la route

de Louhans, des pavillons individuels ou jumelés, seront destinés à la location ou à l'accession à la propriété.

Des terrains viabilisés seront mis à la vente pour des constructions individuelles. L'environnement et le bien vivre n'ont pas été oubliés. Des chemins piétonniers, notamment une liaison avec les écoles et le gymnase, et de nombreuses plantations le long de l'artère centrale compléteront l'aménagement. Bien que seule la moitié de la zone soit lotie, la route et l'urbanisation seront réalisées sur l'ensemble, permettant un futur agrandissement.

De plus, le raccordement des réseaux route de Louhans, a été anticipé lors des travaux du chantier Cap à l'Ouest.

C'est donc un nouveau quartier sympathique et agréable à vivre qui devrait voir le jour, et accueillir ses premiers habitants en 2020.

Reste à trouver un nom pour la nouvelle rue !

Ateliers municipaux : un nouvel élan !

Il n'aura pas échappé aux Cousançois que les ateliers municipaux ont déménagé.

Situés initialement aux côtés de la caserne des pompiers, ils sont maintenant rue du Moulin, dans le bâtiment laissé par l'ancien garage JBG sport, directement dans le centre du Bourg. La superficie dont nos services disposent désormais est de 400 m², dont un atelier de 300m².

Pour l'équipe municipale des techniciens, « Un emplacement idéal avec un agen-

cement qui permet de travailler beaucoup plus confortablement ». Car le gros avantage c'est que tout est maintenant de plain pied. Dans les locaux précédents il y avait un étage qui imposait parfois des manipulations compliquées. « Ici nous avons des pièces annexes pour le rangement de toutes nos fournitures ».

Ce nouvel emplacement est dans le périmètre du monument historique. Il impose donc une attention particulière pour ne



pas en dénaturer les abords. Ainsi pour le hangar à sel qui doit être construit prochainement, le projet de permis a été soumis à l'architecte des bâtiments de France qui a donné son accord.

Enfin, ce déménagement a profité indirectement à la nouvelle entreprise, « Défi Concept ». Elle a saisi l'occasion pour récupérer l'espace des anciens ateliers municipaux et pouvoir étendre ses activités.



Descriptif et Aménagement du lotissement rédigé par Sandrine Cartallier Architectures

La commune de Cousance va voir apparaître sur son territoire un nouveau lotissement entre la rue de Louhans et la rue des Ecoles (actuellement en impasse).

Cette opération est menée par la Maison pour Tous, filiale coopérative de l'OPH du Jura et la maîtrise d'oeuvre est assurée par le Cabinet Sandrine CARTALLIER Architectures de Bletterans.

Il viendra gérer la transverse entre les deux rues de manière sécurisée et paysagée.

Il sera réalisé en 2 tranches :

Une première tranche

- ▶ de 4 logements PSLA soit en accession après une phase locative,
- ▶ 5 lots destinés à la vente,
- ▶ des logements locatifs et locatifs seniors.

Une deuxième tranche :

- ▶ De 9 lots libres destinés à la vente.

La voirie interne de ce lotissement est conçue comme un élément paysager à part entière. Les trottoirs élargis sont enherbés et comprennent des noues plantées qui viendront récupérer les eaux pluviales.

Des cheminements secondaires favorisent les déplacements doux entre le nouveau lotissement et la nouvelle aire de jeux des écoles et le lotissement et les anciens chemins ruraux.

Les 4 logements PSLA sont des logements de type 4 orientés plein sud avec garage.

Projet aménagement numérique

Que chaque Jurassien ait une connexion très haut débit (THD) dans les années futures, tel est le grand projet du Conseil Départemental. Ce projet est important pour réduire la fracture numérique existante, particulièrement entre les villes et les campagnes souvent mal desservies.



Une connexion de bonne qualité, au-delà du confort, et des services apportés aux foyers, est primordiale pour les artisans et industriels. Aujourd'hui, tous les échanges se font via le numérique. Ils peuvent ainsi rester compétitifs, et se maintenir en zone rurale.

Au niveau de la Communauté de Communes Porte du Jura, un projet a été ouvert dès la fusion des deux anciennes communautés de communes, en coopération avec le département. Deux technologies seront utilisées sur notre territoire. Le choix a été fait en fonction de la difficulté de mise en œuvre dans chaque commune.

La montée en débit (MED), sera déployée sur la majorité des communes, et la fibre (FttH) plus performante en alimentera seulement trois : St Amour, Cuisia, Cousance.

Le déploiement va débuter cette année avec les travaux préparatoires, puis la couverture complète de notre commune sera réalisée en deux phases, en fonction des contraintes techniques.

Ce projet qui doit améliorer le quotidien de tous, est piloté par la Communauté de Communes Porte de Jura, mais la municipalité, consciente de l'importance et des enjeux, ne manquera pas d'informer les Cousançois tout au long de sa mise en œuvre.

Valorisation de notre église



Notre église très à la vue au sein de l'environnement cousançois, par sa flèche élégante et élancée que met en valeur depuis bientôt 30 ans notre festival de la bande dessinée participe de l'identité de notre commune.



Mais son intérieur par ses formes généreuses et séculaires méritait une valorisation, et surtout une mise aux normes de notre système électrique devenu énergivore mais surtout risqué.

Après des mois de devis, de demandes de subventions, et recherches de plans de financement, les travaux ont pu commencer. Le résultat est remarquable aujourd'hui.

Le tout nouvel éclairage permet de donner du relief aux belles nefs de l'édifice et à ses croisées d'ogives. Et pour couronner le tout, un système de sonorisation complète l'attractivité spirituelle, architecturale et patrimoniale de notre église Saint-Julien.

Sur le plan financier le budget total s'établit à 33 000 euros hors taxes, soutenu

par l'état à hauteur de 25% et la Fondation du Patrimoine pour 20%. Il est du devoir de notre commune de savoir transmettre aux générations futures un tel patrimoine qui traverse les siècles.

Et enfin pour fêter cette belle réalisation l'harmonie de Saint-Amour avec le talent qui est le sien, a su réjouir les nombreux Cousançois présents pour un concert de Noël de grande qualité, ce qui a permis aussi de mettre en évidence les excellentes qualités acoustiques de notre église Saint-Julien.

Aussi afin d'en profiter, notre municipalité vous offrira chaque trimestre un concert de qualité. Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du samedi 16 mars, où la Chorale du Choeur d'Hommes et celle de la Guillerette se produiront à 20h.

La nouvelle Salle des Frères

Depuis début novembre 2018, la Salle des Frères a été remise en service, après trois mois de transformation.



Une mise en conformité touchant aux critères de la consommation énergétique, de l'hygiène, ainsi que des normes liées au handicap nous ont conduits à devoir repenser notre Salle des Frères dont le dernier aménagement avait été réalisé il y a plus de 25 ans.

L'ensemble de ces travaux a permis une augmentation de la grande salle, puisque la capacité de celle-ci évolue de 75 à 100 personnes.

Les travaux ont essentiellement consisté à aménager intégralement la grande salle, réaliser une cuisine tout équipée avec de la vaisselle, créer un espace vestiaires, mettre à disposition un système sono et vidéo et enfin mettre aux normes l'espace toilettes.

Afin de maintenir en parfait état cet équipement une charte de fonctionnement a été réalisée.

Elle vise à apporter une grande rigueur dans l'utilisation de cette Salle des Frères, notamment à travers les états des lieux et la propreté que nous souhaitons irréprochable.

Pour la vaisselle chaque élément cassé, perdu ou détérioré sera facturé selon un tarif défini et validé par le Conseil Municipal.

Il sera aussi demandé de respecter scrupuleusement les consignes affichées pour la sono et la cuisine et de ne pas en déroger.

Il s'agit de matériel professionnel performant, et d'ailleurs tout est fait pour une utilisation avec le minimum de manœuvres.

Enfin, le chauffage est préréglé à 21 degrés pour donner satisfaction à tous sans intervention autre que celle des agents communaux.

Pour 2019, la municipalité réfléchit à un aménagement du terrain attenant à l'arrière de la Salle pour terminer la réhabilitation de ce bel équipement au service des Cousançois.



L'aménagement de notre patrimoine local

Les nouvelles réalisations au sein de notre commune ne doivent pas nous faire oublier, l'évolution, la réfection, et l'entretien de notre patrimoine ancien qu'il convient de préserver et valoriser.

Plusieurs exemples concrets :

- C'est l'aménagement de la cour et du préau derrière notre mairie qui sont en passe d'être bientôt finalisés.

Mais c'est aussi comme les clichés ci-dessous vous le montrent :

- l'ancien atelier municipal place de la Grenette devient un parvis esthétique et bien pratique
- L'ancien bâtiment en ruine rue de la Venelle devient un parking adapté et apprécié par nos commerçants
- Des petits éléments de notre patrimoine abandonnés derrière la bibliothèque deviennent des espaces utilitaires.



La réhabilitation de la zone de loisirs « En Lune » a été programmée sur plusieurs années, afin de redonner à ce grand espace, une seconde jeunesse. Après la rénovation d'un court de tennis, la fermeture de l'ensemble, la création d'un parking, et la modification de l'entrée de la commune sur la RD2, c'est aujourd'hui toute la partie centrale qui est en cours de réalisation.

En Lune : fin de l'aménagement

Les jeux existants pour les petits sont conservés, ainsi que le skate park, qui va bénéficier d'une nouvelle enceinte de sécurité plus esthétique. Les équipements de fitness de plein air sont rénovés et regroupés pour créer une zone réservée à ces activités spécifiques. L'espace pique-nique est lui aussi réhabilité, avec un jeu de pétanque en supplément. Les promeneurs pourront profiter du charme de la Gizia, dont le cours d'eau a été remis en valeur, avec des berges aménagées. Enfin, pour le confort de tous, un bloc toilettes a été implanté à proximité des jeux d'enfants.

Le reste de l'aménagement est entièrement nouveau. Il a fait l'objet d'une étude réalisée par une architecte paysagiste. Le projet retenu est très innovant. Il est en rapport avec le passé de la commune au 19^{ème} siècle. Il rappelle que grâce à la force de l'eau de la Gizia, une grande

effervescence régnait sur la commune. La fabrication de cordes en chanvre, et bien sûr la meunerie en étaient les principales activités.

Cousance était aussi le carrefour de plusieurs grandes voies de communication, apportant une activité marchande importante. Beaucoup de granges et entrepôts étaient nécessaires pour le stockage de toute cette marchandise fabriquée ou en transit. C'est donc en rapport avec ces faits historiques que les nouveaux jeux à thèmes ont été conçus, ce qui va donner à notre aire de loisirs une grande originalité.

Un jeu sera tout en corde, un autre basé sur l'utilisation de l'eau, et un troisième comprenant un parcours qui passera par des plateformes, dans un environnement rappelant la rivière, et se terminera par une tyrolienne.

Ces ateliers sont les plus importants, mais d'autres surprises attendent les petits et les grands !

Tous ces éléments sont placés dans une ambiance de verdure avec un petit verger d'arbres à coques et des haies à baies, parsemés de coins détente.

Quant aux marcheuses et marcheurs, ils pourront se tester sur une boucle d'une longueur précise permettant une pratique sportive de cette activité. Enfin pour les services communaux, une grande allée bétonnée facilitera les interventions d'entretien et de nettoyage.

Abandonnée en partie depuis l'arrêt du camping municipal, il y a de nombreuses années, cette zone va donc retrouver toute son attractivité, et redevenir dès les beaux jours, un lieu très prisé des Cousançois et Cousançoises, jeunes et moins jeunes.

L'eau et l'assainissement

Suite au rapport du cabinet Verdi ingénierie qui a été présenté et développé dans le Cousance mag 2018, les travaux ont commencé.



POINT SUR L'EAU :

La première campagne d'enlèvement des branchements plomb a permis d'en supprimer 50 dans les rues Fontaine Ronde, du Moulin, des Carrières, et des rues de la Gare et de Louhans. A ce jour, il en reste 276 à enlever dans les années à venir. A noter que l'éradication du plomb devait être réalisée en 3 ans selon le plan budgétaire mis en place par notre Maître d'Œuvre. Il reposait sur des subventions à hauteur de 60%, car il fut un temps où ces travaux étaient intégralement pris en charge. L'agence de l'eau n'aidant plus ce type d'intervention, le niveau d'aide ne sera que de 30%, et la suppression des branchements plomb étalée sur une plus longue période afin de respecter les contraintes budgétaires.

Les travaux de réfection de la station de pompage et de sécurisation des puits de captage initialement prévus à l'automne 2018 n'ont pu être réalisés. Ils le seront ce printemps.

Le réseau d'eau a été entièrement changé de la route de Louhans jusqu'à l'entrée nord sur la Grande Rue, soit 900 mètres. Ainsi que rue Fontaine Ronde sur 250 mètres. C'est donc 1,150 kilomètre de réseau neuf réalisé sur la commune.

Grâce à des campagnes de recherches de fuites, combinées à une sectorisation du réseau qui permet des interventions plus rapides, notre taux de rendement, (rapport entre le volume pompé et le volume délivré dans les foyers), a fortement progressé passant de 56% en 2014 à plus de 80%. C'est près de 50000 m³ d'eau économisées chaque année. Nul doute que tous les travaux 2018 vont nous permettre encore de progresser.

POINT SUR L'ASSAINISSEMENT :

Cette compétence est de la responsabilité intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2018, ce qui explique la double facturation. L'eau est payée à la commune qui en assure la gestion, et l'assainissement à la Communauté de Communes Porte de Jura.

Le dossier de traitement des routes de Louhans, de la Gare et de la Grande Rue a été repris et réalisé en parallèle du chantier de l'eau. Cette mise en réseaux séparés des eaux de pluie et des eaux usées, en conformité avec la loi, permet un délestage de la station d'épuration, améliorant son fonctionnement. Il était indispensable de réaliser ces travaux avant la réfection des rues et la création des trottoirs.

Dans ces rues, ces travaux garantissent plusieurs décennies sans intervention majeure sur les réseaux, mais il reste beaucoup à faire sur de nombreux quartiers pour traiter l'ensemble de la commune.

Voirie communale et intercommunale

Comme chaque année, des travaux de voirie ont été réalisés en 2018 sur notre commune. Les routes sont classées d'intérêt communal ou intercommunal, et l'entretien est réparti entre les deux collectivités.



Avec le budget communal, des travaux de revêtement de chaussée ont été réalisés à l'entrée du parking du stade, dans l'entrée du verger du Revermont, et dans un chemin de desserte rue Charrière Barras.

Sur la RD2 route de Louhans, près de 250 mètres de bordures ont été posées, en pied de talus, côté résidence OPH en prévision de la réfection de la route, prévue dès ce printemps par les services départementaux.

Enfin au carrefour de la rue Saint-Julien avec la rue de Coulemaches, la création d'un réseau d'évacuation d'eau pluviale a enfin permis de supprimer les inondations subies par les riverains.

Pour les voies gérées par la Communauté de Communes Porte de Jura, la municipalité fait des propositions, et un arbitrage est réalisé en fonction des souhaits de

toutes les communes, et bien sûr du budget global.

Cette année les travaux ont porté sur la reprise partielle du chemin des Nuzerettes, et de la desserte Cottier/Toselli, ainsi que sur la reprise en enrobé d'une partie de la rue du Moulin, et de l'ensemble du quartier Fontaine Ronde. Pour ces deux rues, des travaux préliminaires de suppression des liaisons en plomb sur les canalisations d'eau étaient programmés.

Ceux-ci ont été complétés par un changement non prévu, de l'ensemble du réseau rue Fontaine Ronde, au vu de l'état général très dégradé et des nombreuses fuites trouvées.

Pour 2019, la municipalité et la Communauté de Communes Porte de Jura vont continuer de consacrer un budget important à l'entretien des voiries, pour maintenir notre réseau routier dans le meilleur état possible.

Urbanisme : PLU, PDA, DPU

C'est fait ! Depuis le 24 juillet 2018, le PLU ou Plan Local d'Urbanisme de Cousance s'applique. Il définit les zones ouvertes ou non à la construction ainsi que les règles applicables.

Le conseil municipal a aussi voté un DPU ou « Droit de Prémption Urbain ». Il s'applique depuis le 26 juillet 2018 aux zones urbaines. Ainsi lorsqu'un immeuble est mis en vente, la commune, si elle le souhaite, peut s'imposer comme acquéreur. Ce droit est sans impact sur le prix décidé par le vendeur, sauf s'il est très au-delà des prix du marché et qu'il s'oppose à toute négociation.

Enfin, le périmètre situé autour du monument historique et dans lequel s'imposent des règles particulières a été modifié. Son tracé est consultable dans les annexes du PLU.

Pour rappel, le circuit des demandes en urbanisme : vous déposez votre dossier en mairie. Vous recevez alors une date de dépôt, très importante pour la suite. L'au-

torité compétente reste le maire de qui dépendent les autorisations. Cependant, Cousance n'a pas les moyens de disposer de son propre service instructeur et fait appel pour celui-ci aux services de l'espace communautaire de Lons. Votre dossier leur est donc transmis. Une réponse doit vous être apportée dans un délai qui est de un ou deux mois selon le cas. A défaut l'autorisation est considérée comme acquise. Une fois le chantier achevé, il vous incombe de remplir et d'apporter en mairie une déclaration d'achèvement et de conformité de travaux.

Respectez bien toutes ces procédures et n'hésitez pas à demander conseil en mairie. A défaut vous vous exposez à des complications judiciaires, soit de l'administration, maire ou préfet, soit de vos voisins.

BON À SAVOIR :

Vous construisez en tant que particulier : l'architecte n'est pas indispensable si votre superficie n'excède pas 150m² de surface de plancher. Cette facilité n'est pas ouverte aux sociétés civiles immobilières.

Une extension, telle qu'un hangar, un abri, une terrasse ou une véranda ne comptent pas dans la surface de plancher.

Vous trouverez à la mairie et aussi sur le site de la commune toutes les informations avec d'autres renseignements : différences entre annexe, extension ou autre permis de construire et déclaration de travaux, etc.



La résidence Les Hortensias

Cette résidence pour personnes âgées que nous avons souhaitée, va ouvrir dès ce mois de février. Elle est réservée aux seniors de plus de 60 ans valides et autonomes. De plus cette résidence est éligible à l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

La Résidence se situe au cœur de Cousance à proximité d'une grande surface et à deux pas des commerces et services. Elle a pour but de vous offrir un logement assurant une indépendance de vie équivalente à celle de tout domicile personnel mais complétée par des services collectifs susceptibles de fournir les prestations nécessaires à vos besoins particuliers.

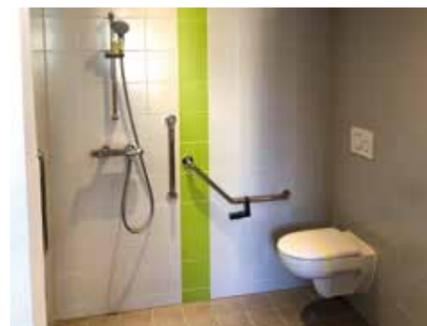
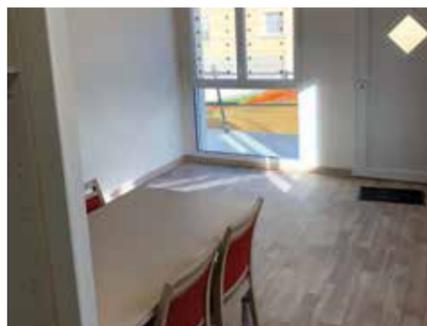
La résidence est composée de 31 logements meublés d'une surface de 43 m²

CHAQUE APPARTEMENT COMPORTE :

- Une entrée
- Une salle d'eau avec douche et WC
- Une pièce principale
- Une cuisine équipée de plaques électriques, d'un réfrigérateur, d'un évier et d'un meuble sous évier, un four micro-ondes
- Une chambre
- Une porte donnant à l'extérieur
- Une porte donnant accès au couloir

LISTE DES MEUBLES :

- meubles de cuisine
- 1 table et 4 chaises
- 1 commode
- 1 sommier 140x190
- 1 matelas 140x190
- Une tête de lit avec chevet



DANS CHAQUE APPARTEMENT

■ Chauffage

L'ensemble des logements de la Résidence bénéficie d'un chauffage collectif tout au long de l'année. La facturation du chauffage est incluse dans le forfait charges.

■ Fourniture d'eau

Tous les appartements sont alimentés en eau chaude et froide avec robinet d'arrêt individuel. Les consommations d'eau sont incluses dans le forfait charges. Vous n'avez pas d'abonnement à souscrire.

■ Téléphone, WIFI et télévision

Le logement est équipé d'une prise de téléphone et d'une prise de télévision. Seules les consommations téléphoniques vous sont facturées. Vous n'avez pas d'abonnement à souscrire auprès d'un fournisseur d'accès téléphonique.

■ Système de télé assistance

Si vous le souhaitez, un médaillon de télé assistance vous est remis. Celui-ci est relié à une personne de la résidence déclenchant, en cas d'activation son intervention 24h/24, 7 jours/7. Nous vous facturons l'appareil (possibilité de prise en charge par APA).

AU SEIN DE LA RESIDENCE

■ Les parties communes

Vous pouvez profiter d'une salle polyvalente pour les repas, les réunions, activités. Une bibliothèque est également à votre disposition pour votre détente et l'organisation de jeux de société entre résidents. Pour votre confort, ces pièces sont équipées d'un système de rafraîchissement d'air en cas de fortes chaleurs. Un jardin ombragé équipé de bancs et une terrasse aménagée dès que le temps le permet.

■ Le restaurant

Ouvert tous les midis de la semaine sauf le dimanche, le restaurant vous propose un menu équilibré. Des repas thématiques peuvent être servis ponctuellement dans l'année. L'ensemble est élaboré par un cuisinier. Le déjeuner est servi à partir de 12h jusqu'à 13h30. Les membres de votre famille peuvent être accueillis occasionnellement.

■ La sécurité

La résidence est équipée d'un système de sécurité avec fermeture des portes de 19h30 à 7h30 garantissant ainsi votre tranquillité et votre sécurité.

■ Les animations

Des animations sont organisées tous les après-midis de 15h30 à 18h sauf le week-end.

■ Les permanences

Le directeur et son équipe assurent une permanence au sein de la résidence. Ils répondent à vos questions et prennent note de vos réclamations.

■ Les services collectifs

Une laverie avec lave-linge et sèche-linge, table à repasser, fer à repasser, est accessible à tous. La lessive est fournie.

Prestations de services non individualisables facturées forfaitairement au résident.

La liste exhaustive des prestations en question est la suivante :

- Accueil physique 5 jours/7 de 8h à 18h et téléphonique 24h/24h et 7j/7j
- Déplacement télé alarme 24h/24h et 7j/7j
- Animations tous les après-midis du lundi au vendredi
- Gestion des ordures ménagères et déchets
- Remplacement des éléments d'équipements assimilables aux menues réparations
- Assurance responsabilité civile
- Entretien courant des installations individuelles, à l'exception des installations sanitaires et électriques .

Prestations de services individualisables et facultatifs :

La liste non exhaustive de ces prestations facturées selon l'utilisation du résident et d'après la grille de tarif ci-après annexée est la suivante :

- Entretien des locaux 1h30/semaine
- Restauration (5 repas par semaine) et potages chauds le soir (possibilité d'accueillir occasionnellement des membres de la famille)
- Petit déjeuner
- Aides administratives
- Coordination des prestataires extérieurs
- Laverie à disposition : lave-linge (lessive fournie), sèche-linge, table et fer à repasser
- Mise à disposition d'appareil de télé surveillances (possibilité de prise en charge par l'APA)

Résidence : conditions d'admission

La résidence vous accueille dès 60 ans ainsi que votre conjoint sans condition d'âge.

Vous devez être valide, autonome, c'est-à-dire capable de subvenir aux actes de la vie courante (GIR 4, 5, 6 de la grille AGGIR).

► LA DEMANDE DE LOGEMENT

Votre demande de logement est à retirer à la résidence et doit ensuite être déposée, sur rendez-vous, auprès de la direction, accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives. Lors de cet entretien, nous vérifierons que vous remplissez toutes les conditions pour intégrer la résidence.

► FORMALITES ADMINISTRATIVES

Le jour de l'attribution du logement, la convention de bail est dûment signée par le résident. Celui-ci atteste du début de la facturation de la redevance locative. L'admission n'est effective qu'après la signature de la convention de bail dans la mesure où tous les renseignements, documents et certificats exigés à l'entrée auront été correctement fournis, remplis et signés.

LES TARIFS :

Pour 1 personne :
Loyer, charges, prestations de services : 1 102,00€

A ajouter le nombre de repas pris par semaine (prix unitaire : 10.80€)

Pour 2 personnes :
Loyer, charges, prestations de services : 1 213,00€

A ajouter le nombre de repas pris par semaine (prix unitaire : 10.80€)



A compter du 04 Février 2019, Stéphanie Kenmenoff qui dirige la Résidence vous accueillera à partir de 9h00 pendant la mise en place de tout l'équipement intérieur.

Résidence les Hortensias - 180, rue des Ecoles - 39190 Cousance
residenceleshortensias@gmail.com - Tél. 03 85 71 20 40

Projet Médiathèque

Notre Communauté de Communes Porte du Jura a souhaité faire établir par le cabinet spécialisé "Emergences Sud" une étude qui porte sur la Lecture Publique afin d'établir un diagnostic qui permet de mettre en lumière les besoins et par voie de conséquence les structures qu'il conviendra d'élaborer afin de satisfaire l'offre sur le territoire.

- Le budget annuel de fonctionnement
- Le nombre de documents et d'imprimés
- L'offre audio
- L'offre vidéo

Notre Communauté de Communes Porte du Jura de par sa géographie, se segmente très souvent dans les différentes approches en la partie sud, et la partie nord, avec toutefois l'objectif d'offrir des services homogènes sur tout le territoire. L'offre culturelle de belle qualité avec notamment la médiathèque de Saint-Amour

qui satisfait la partie sud éclaire de façon notoire la sous-offre culturelle pour la partie nord.

Aussi le projet de médiathèque intercommunal à Cousance au sein du bâtiment de l'ex gare Sncf trouve-t-il tout son sens afin que celui-ci prenne corps dans les mois qui viendront.

Plus précisément sur le secteur de notre commune, les critères liés à notre actuelle bibliothèque qui ont permis de mesurer nos éléments comparativement à ceux des communes de taille identique font absolument tous apparaître des résultats en deçà de la moyenne.

Synthétiquement ces critères sont les suivants :

- L'amplitude d'ouverture hebdomadaire
- L'effectif du personnel dédié
- Les charges de personnel

Cap à l'Ouest phase 2



Ce projet majeur de transformation et d'adaptation du grand territoire qui incorpore toute la rue de la Gare, des Ecoles, le secteur du gymnase et la place de la Gare, s'est poursuivi tout au long de l'année 2018 et va se finaliser ce printemps.

La 2^{ème} tranche qui s'est étalée sur une grande partie de 2018, a vu la réalisation du parking de l'école primaire, la reprise du réseau d'eau, le passage de l'assainissement en séparatif, le changement de l'éclairage public, le renforcement et l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Tous ces travaux ont généré de nombreuses perturbations, notamment pour les ramassages scolaires, et pour les Cousançais aussi.

La sécurité n'a pas été oubliée ! La mise en retrait de la route par la création de

trottoirs permet aux riverains de sortir plus facilement. La création de deux plateaux ralentisseurs, de marquage au sol, et la diminution de la largeur des voies de circulation doivent faire diminuer la vitesse aux abords de l'école. Enfin, plus de stationnement le long de la rue, mais de grands parkings à la disposition des parents lors du dépôt des enfants.

La gestion de la chaussée de la RD2 étant de la responsabilité des services départementaux, ceux-ci n'ont pas souhaité réaliser le revêtement d'enrobé en fin d'année.



C'est donc ce printemps, que l'achèvement complet du chantier Cap à l'Ouest sera réalisé, générant encore quelques perturbations.

Une rue entièrement neuve avec des trottoirs et des plantations de haies. Des arbres sur les parvis et autour des parkings. Un éclairage moderne et peu énergivore. Tout cela va redonner un lustre à ce beau quartier.

Théâtre et musique : deux événements culturels majeurs à Cousance ce printemps !

Soutenus par la Communauté de Communes Porte du Jura, deux festivals supplémentaires permettront de dynamiser l'attractivité de notre territoire et d'animer notre commune de Cousance.



D'abord un Festival de Théâtre avec la présence exceptionnelle de Marie-Christine Barrault et de Francis Huster, Salle de la Grenette.

C'est la compagnie La Lune à l'Envers qui organisera ce festival « Théâtre sur un Plateau ». Pour Cousance, reprenez d'ores et déjà ces dates :

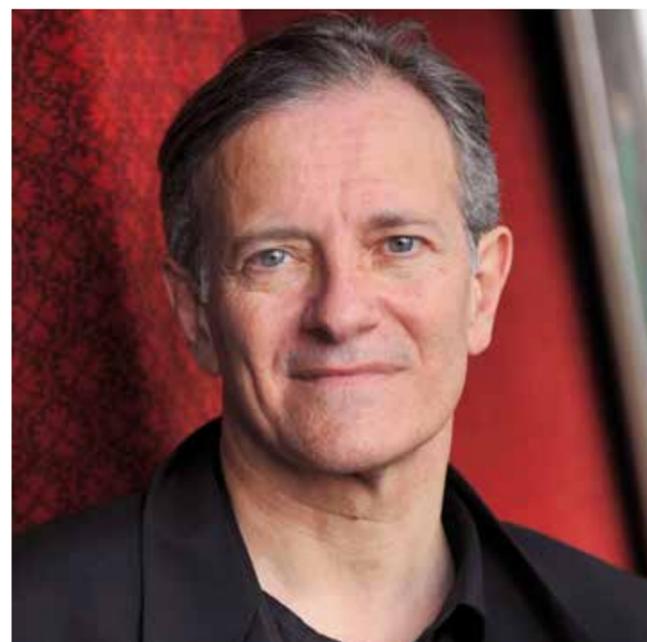
- ▶ **Vendredi 5 avril :**
To be or not to be : Rollsmops Théâtre
- ▶ **Samedi 6 avril :**
L'effacement : Théâtre en action
- ▶ **Dimanche 7 avril :**
Mais n'te promène donc pas toute nue : Compagnie des Passeurs

D'autres spectacles sont prévus aussi à Saint-Amour, Vercia et les Trois Châteaux.

Ensuite un Festival de musique « Les Heures Joyeuses » et là aussi une programmation exceptionnelle, jugez plutôt :

- ▶ **Vendredi 14 juin : 17h30,**
Église de Cousance : Concert classique de l'Orchestre de Paris.
- ▶ **Vendredi 14 juin : 19h00,**
Inauguration du Festival sur le parvis de notre gymnase accompagné de saveurs culinaires proposées par le chef Philippe Bouvard.
- ▶ **Vendredi 14 juin : 20h30,**
Gymnase de Cousance : Concert jazz :
- Foehn Trio
- China Moses et André Manoukian
- ▶ **Samedi 15 juin : 20h30,**
Gymnase de Cousance : Concert jazz :
- Mario Stanchez et Lionel Martin
- 3 Ladies of the Blues

D'autres concerts auront lieu à Maynal, Saint-Amour et les Trois Châteaux.



Tour cyclisme de Saône-et-Loire, un départ dans le Jura, et Cousance, ville départ du contre la montre !

Le Tour de Saône-et-Loire connaîtra sa première édition cette année du 19 au 21 avril.

Il s'agit d'une course cycliste ouverte aux élites nationales et internationales, qui est la plus importante épreuve cycliste de la Saône et Loire.

Ce seront 22 équipes qui participeront soit, 132 coureurs en tout. Le parcours total sera de 320 kilomètres, avec une première étape contre la montre par équipe de 20 kilomètres entre Cousance et Beaurepaire en Bresse le vendredi après-midi 19 avril, puis deux étapes de 150 km chacune.

L'une sur le secteur de Chalon sur Saône le samedi 20 avril, et la troisième le dimanche 21 avril à l'ouest du département autour d'Autun.

C'est une chance pour notre commune de Cousance associée à Porte du Jura d'avoir eu nos argumentations retenues pour que cette épreuve contre la montre voie son départ depuis notre place du marché.

C'est un spectacle garanti qui durera plus de deux heures de course, mais dont l'animation sera assurée le matin et l'après-midi.

Jugez plutôt : une logistique de plus de 300 personnes, notre salle de la Grenette entièrement dédiée au staff course, la présence de la télévision et des médias de la presse, et d'anciens grands noms du cyclisme français.

Une belle opportunité aussi pour notre commerce local et en particulier nos cafés et restaurants !

Une épreuve qui fera date ...



François Landoire, Cousançois, garde portefeuille de Napoléon Bonaparte.

Cousance compte quelques grandes demeures ayant toutes plus ou moins appartenu aux membres d'une même grande famille. Ainsi parle-t-on encore, parmi les vieux Cousançois, de la Maison Alix, de la maison Prost-Lautrey ou bien encore de la Maison Lesieur dite encore Maison Desurmont au 78 grande rue.

Cette maison, commencée au XVIII^{ème} siècle, avait été acquise en 1843 par un certain François Landoire et son épouse, liée à la famille Lesieur. Il se trouve qu'une descendante de la famille Lesieur, Madame Françoise Dévé-Lesieur, vient d'offrir à la Municipalité un ouvrage retraçant la généalogie de sa famille ainsi que de très intéressants témoignages de la vie cousançoise aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Cet ouvrage est consultable en mairie.

Pour en revenir à François Landoire, dont un terrain porte trace de son existence : « le clos Landoire » et dont l'imposante sépulture est encore visible au cimetière

sur un terrain qui autrefois, lui appartenait, appelé « Tête de Lune », est un personnage que rien ne prédisposait à devenir un proche de Napoléon !

Il devint garde portefeuille de l'Empereur. Cette fonction consistait à assurer la protection de Napoléon, en particulier se coucher en travers de la porte de la chambre de celui-ci. Nous dirions aujourd'hui vigile, garde du corps.

Il est né en 1767 au Chanelet, dans une famille modeste. De nature volontaire, l'enfant devint berger chez les moines de Gigny puis nous le retrouvons à l'âge adulte à l'Abbaye de Cluny. Puis le voilà à 21 ans à Paris où il connaîtra la Révolution et où il fera des rencontres dans une société si différente de son village natal ! C'est vraisemblablement à cette époque qu'il rencontra Joséphine de Beauharnais, future impératrice, qui le recommanda plus tard à son illustre époux.



François LANDOIRE 1767-1849

Ses fonctions cessèrent évidemment avec l'exil de Napoléon : il vécut alors de ses rentes, coquettes, si l'on en juge par son train de vie. Il vécut à Paris mais revint sauvant dans sa maison de Cousance.

Laissons Françoise Dévé-Lesieur conclure le portrait de ce singulier personnage : « Son ou plutôt ses mariage(s)*, son uniforme, son portrait, son mobilier, ses rentes, sa maison à Neuilly, sa résidence de campagne à Cousance, son tombeau témoignent d'un certain « dandysme », ou tout au moins d'un goût du « paraître », d'affirmer sa place, et du désir de laisser une trace : celle d'un homme parvenu à une position respectable dans l'égoïste et ingrate société de la première moitié du XIX^{ème} siècle. »

* Veuf très après quatre ans de vie commune avec Marguerite Cécile Dubled, il épousera sa belle-soeur Marie-Joséphine Victoire de Trière née Dubled, veuve elle aussi. L'aînée Victoire-Adélaïde était mariée à René Lesieur.

D'après « La famille Lesieur à Cousance » de Françoise Dévé-Lesieur.

Concernant François Landoire, Madame Dévé-Lesieur cite les sources bibliographiques qu'elle a utilisées pour ses recherches à la page 117 de son ouvrage.

Photo à gauche : Maison Lesieur et Poullain, Grande Rue à Cousance

Photo ci-contre : Un montreur d'ours devant la maison Lesieur



Les trains à Cousance

« L'attractivité d'une commune dépend avant tout de sa desserte par les grands réseaux de communications, internet, autoroutes, mais aussi celui du chemin de fer »

Un souci prioritaire pour Christian Bretin, le maire..

Car si les Cousançais conservent encore la possibilité d'utiliser le train, elle se réduit, aspirée par le déficit abyssal de la SNCF et la volonté du tout TGV.

PETIT HISTORIQUE

C'est en 1845, donc au tout début du chemin de fer, qu'une ligne de Lyon à Besançon est envisagée. Deux parcours sont en concurrence : l'un, facile, passe par une Bresse désertique, l'autre suit la route royale 83, au relief plus compliqué, mais d'un intérêt économique sans commune mesure, avec la desserte de Saint-Amour, Cousance, Beaufort. En juin 1850, la commune de Saint-Amour insiste sur l'urgence de cette liaison dite « au pied du Jura ». Mais qui doit la faire ?

En 1850 la SNCF n'existe pas, qui sera constituée en 1938. Les premières compagnies, essentiellement privées, en sont aux balbutiements. L'intérêt du chemin de fer naissant est tel que tout le monde le veut. C'est une révolution. Révolution, car avec le train c'est la vitesse.

Vers 1830, si on laisse de côté le coche d'eau, très utilisé, mais très lent, pour le trajet en diligence de Paris à Marseille, considéré comme l'un des meilleurs de l'époque, il faut compter neuf jours au plus rapide. La malleposte va plus vite, mais ne s'adresse qu'aux gens fortunés : Lyon Marseille 32h ; Lyon Strasbourg 47h. C'est alors que le 20 mai 1873, les journaux annoncent : « Le premier train rapide de Paris à Marseille partira aujourd'hui à 7 h 15 du soir et arrivera à Marseille le lendemain à 11 h 40, soit 16 heures et 25 minutes après ».

Ainsi, le passage du cheval au train va ré-

duire de 13 fois la durée du voyage et multiplier la vitesse par 10 !

C'est du jamais vu. Et ça s'accéléra très vite, puisque en 1913, la durée est ramenée à 10h30. C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que sa vitesse va faire un bon d'une telle amplitude. Même le TGV, avec aujourd'hui 3h23 mn pour ce parcours n'a réduit la durée que de 4,5 fois par rapport au « Mistral ».

Mais en 1850 les élus locaux de Voiteur et Saint Amour, ont peur d'être les oubliés de projets qui privilégient d'abord la ligne de Paris à Lyon ou celle de Dijon à Besançon. Et ils l'écrivent ! « L'exécution du chemin de fer de Paris à Lyon ne tardera vraisemblablement pas de faire éprouver plus que jamais à ceux de l'Est le regret de l'oubli auquel ils semblent voués ».

En 1853 leurs vœux sont comblés avec le principe acté d'une ligne de Bourg-en-Bresse à Besançon. Reste maintenant à la construire. Le PLM (Paris-Lyon-Marseille), l'une des six compagnies de l'époque ne se précipite pas. Pour forcer l'avancement, le Conseil Général du Jura prend une participation de 4 millions de francs au capital de cette compagnie en 1853. Le projet de cette ligne du pied du Jura lui sera concédé en 1854, son trajet approuvé en 1861. Mais les choses traînent en longueur.

En 1864, la liaison Lons-le-Saunier/Bourg-en-Bresse n'est toujours pas ouverte. Le 27 février, le conseil municipal de Lons mobilise le préfet et prend une délibération pour insister sur l'urgence de l'achever et de répondre aux demandes pressantes de Saint-Amour et Cousance. Ce sera enfin réalisé le 1^{er} août 1864.

Trois trains journaliers vont y circuler dans

chaque sens, auxquels s'ajoute un train journalier supplémentaire entre Besançon et Lons. Selon leur importance, les gares sont classées en quatre catégories : la première pour les grandes villes, la quatrième pour les gares rurales. Cousance est en troisième catégorie, Saint-Amour, gare de bifurcation avec la ligne de Dijon, en seconde.

Saint Agnès, Beaufort, Cuiseaux auront aussi une gare, mais le principal trafic marchandises était sur Cousance, commune industrielle avec de nombreuses entreprises qui exportaient leurs produits par le chemin de fer. L'usine Roposte produisait des jouets, il y avait aussi des tonneaux de vin, bref beaucoup de marchandises remontaient sur la gare où existait un vaste entrepôt dans l'attente de leur expédition. De Saint-Amour à Lons-le-Saunier, la ligne était à double voie.

A Cousance, Il existait depuis la voie de gauche, côté gare, (Rappelons qu'en France les trains roulent à gauche) une bretelle qui faisait retour vers le pignon nord de la gare où elle se terminait par un butoir. Elle servait de lieu de stationnement pour des wagons en attente de démolition. Côté ouest, depuis l'autre voie, un aiguillage ouvrait sur deux bretelles.

L'une desservait le quai couvert à marchandise, aujourd'hui occupé par l'entreprise Debrand, l'autre passait derrière, franchissait la route par un second passage à niveau un peu à l'ouest du premier, mais celui-ci non gardé.

« Cette voie servait de garage au fameux train blindé allemand qui luttait contre les maquis de l'Ain et du Jura aux heures sombres de la guerre. » rappelle Christian Bretin. Et d'évoquer l'affrontement du 30 juillet 1944.

« Dans les bois de Lanézia, cinq jeunes maquisards sont tombés au cours d'un engagement avec un détachement venu de ce train blindé d'où quelques jours avant, le 24 juillet, une rafale de mitrailleuse avait fauché un autre de leurs camarades sur la côte de Maynal ».

Un train que le 1^{er} bataillon FTP tentera de saboter lors de la Bataille de Moulin-des-Ponts, malheureusement sans succès.

Même si elle n'a jamais desservi Cousance, il convient de mentionner également la Ligne des Dombes et du Sud Est. Créée en 1866, elle devient concessionnaire d'une ligne devant relier Bourg en Bresse à la Cluse, puis construira un réseau constituant un maillage entre les lignes du PLM: Paray le Monial-Macon ouverte en 1866, puis Chalon sur Saône-Lons le Saunier en 1871, A Lons le Saunier, la gare marchandise est toujours nommée gare des Dombes.

Après la guerre une évolution vers la modernité et l'économie s'engage. Baisse des effectifs de la SNCF, électrification. Côté circulation, sur les lignes non électrifiées mais importantes, ce qui est le cas de cette ligne des pieds du Jura qui dessert Lyon-Strasbourg, les autorails Renault ou De Dietrich vont laisser la place aux ETG, des turbo trains, rapides, confortables, avantageés par leur légèreté et dont la SNCF espère qu'ils pourront permettre l'économie de l'électrification. Mais ces rames sont bruyantes et surtout des gouffres à kérosène. Corrélativement, le trafic marchandise va disparaître et la ligne va être mise à voie unique. Avec la fin des turbotrans, elle sera tout de même électrifiée. Electrification qui mobilisa à l'époque les Cousançais, soucieux de ne pas risquer une extinction progressive de la ligne.

« Dans les années 80, je me souviens qu'à l'époque, tous les cousançais avaient signé une pétition pour cette électrification qui garantissait le maintien de la ligne ! »

Laquelle, du coup, fut l'une des premières à bénéficier d'une innovation originale : le comptage d'essieux. Il faut être sûr en effet que le train circulant n'ait pas de rupture d'attelage au risque d'abandonner derrière lui une partie du convoi. La vigilance, initialement visuelle fut ainsi remplacée par le comptage automatique des essieux, permettant à chaque gare équipée du dispositif de s'assurer que le convoi est bien complet.

UN TRAIN VICTIME DE LA VITESSE

Au début des années soixante, ce sont les Japonais qui lancent les trains à grande vitesse. En France, c'est en 1967 que le

ministre des transports Edgard Pisani découvre que nous aurions pu faire de même depuis dix ans, mais que la vitesse des trains était plafonnée. Ipso facto, il lève l'interdiction : « la France doit elle aussi faire du 200 km/h puisqu'elle le peut ». Ce premier train à 200 km/h, ce sera donc Le Capitole.

La SNCF, va dès lors axer son développement sur la vitesse. Une vitesse qui va aboutir au TGV, mais lourde de conséquences : d'abord la mise à l'écart des régions non desservies, condamnées à contempler un train qui ne s'y arrête plus. Paradoxe de cette vitesse qui rapproche certains, mais renforce l'isolement des autres.

Ensuite un déficit abyssal : 40 milliards d'euros et un manque d'investissement dans la maintenance des lignes ordinaires. Désireux de se défaire des lignes non rentables, la SNCF s'en défait sur les régions en faisant subventionner les transports urbains régionaux (TER) par les collectivités. Les Conseils Régionaux, Départementaux et les communes y participent ainsi de plus en plus : 53% soit plus de 2,9 milliards d'euros annuels !

Pour éponger son déficit, la SNCF a créé « Réseau ferré de France », en y transférant ses 30.000 km de rail et son passif, dont celui des lignes TGV. En contrepartie, RFF facture un péage à la SNCF. Mais la SNCF est hors de prix. Sauf à tripler le prix des billets, les revenus actuels de ces péages suffisent à peine à la maintenance des lignes TGV. Au détriment de tout le reste.

Avec 300 000 usagers que notre compagnie nationale appelle désormais « clients » sans doute pour bien nous rappeler qu'elle ne prétend plus être un service public, le tout TGV occulte les 4,5 millions de voyageurs des trains classiques, victimes d'un service de plus en plus médiocre qui les oblige à se reporter sur la voiture. Paradoxe là encore, cette fois du discours écologique. Comment prétendre promouvoir un mode de transport dont son gestionnaire cherche à se débarrasser de l'essentiel ? Dernière victime de ces coupes claires : la ligne Saint-Claude -Yonnax, fermée en décembre 2017.

Aujourd'hui Cousance est devenu un simple « point d'arrêt ». Le bâtiment de la gare, depuis longtemps désaffectée a été rachetée par la commune en 2015.

« D'abord elle était belle. Et puis il s'agissait d'un bâtiment symbole de toute une époque et qui était patrimonial. Nous ne voulions pas la laisser partir au risque de la voir dénaturer », explique Christian Bretin. « Cousance Mag » s'est déjà fait l'écho de cette entreprise qui projette d'en faire une médiathèque intercommunale.

« Mais cette évolution culturelle ne se substitue pas au devenir de la ligne. Et de rappeler au passage l'absurdité du quai de la gare de Cousance.

Toute une saga :

« Un beau jour, la SNCF informe Michel Troupel, notre ancien maire, que depuis 1864 et toute réflexion faite, notre quai était trop court ! Conséquence, seuls ne pourraient s'y arrêter que les trains réduits à deux voitures ce qui privait les Cousançais des autres possibilités, sauf à ce qu'on vienne les chercher à Lons ou à Saint-Amour. Qu'à cela ne tienne : la commune propose donc de prendre en charge l'allongement du quai.

Mais... stupéfaction : le devis proposé avoisine les 600 000 euros ! Un tel montant est extravagant »

Une extravagance qui pour nombre de Cousançais n'est rien d'autre qu'une volonté délibérée de mettre des bâtons dans les roues de tout projet de rénovation, en prévision tôt ou tard, d'une fermeture annoncée.

Et Christian Bretin d'ajouter :

« Sans rentrer dans ces soupçons, je reste très mobilisé sur cette question, en lien étroit avec les élus régionaux et départementaux, également les parlementaires. Cousance est très avantagée par sa situation, proche de l'autoroute, proche d'une route à quatre voies. Nous accèderons dès cette année à la fibre qui viendra conforter un autre réseau indispensable, celui du numérique, bref la commune doit continuer de bénéficier de toutes les ouvertures permettant ce désenclavement indispensable à l'économie et aux Cousançais et dont le train reste l'un des éléments. Et précisément, puisque désormais c'est une composition d'autorails à deux voitures qui remplace le TGV supprimé, je ne vois plus ce qui interdit l'arrêt chez nous. Même raisonnement pour deux autres circulations, également à deux voitures et qui elles non plus ne nous desservent pas. Reste ainsi en suspens la question du dernier train retour qui quitte la gare de Lyon Part-Dieu à 18h30. C'est beaucoup trop tôt pour les Cousançais qui travaillent sur Lyon ou qui pourraient y trouver des emplois ».

Dans l'immédiat, la station de Cousance, avec une moyenne de 60 voyageurs journaliers voit chaque année ceux-ci progresser.

Retrouvez toutes les horaires à la fin de votre « Cousance Mag » dans la rubrique : Infos pratiques.

Les Cousançoises au XIX^{ème} siècle

(entre la Révolution et la guerre de 1914-1918)

Avant la Révolution, c'est bien connu, la femme reste mineure toute sa vie, passant de l'autorité de son père à celle de son mari.

Quelques exemples cousançois en donnent un aperçu.

Il apparaît ainsi que, lorsque, au moment de leur mariage, deux époux veulent « montrer l'amitié » qu'ils se portent l'un à l'autre en se faisant des dons réciproques, la femme doit être expressément autorisée par son mari à signer l'acte de donation chez le notaire.

Victime aussi de la gent masculine, l'une d'elles manque de se faire violer par deux hommes (de Digna).

Parfois, cependant, certaines savent se défendre : celle-ci qui a été engrossée par le frère de son employeur lui intente un procès ; cette autre dérobe du bois dans les communaux et, même, une troisième prête main-forte à son mari pour rosser un agent seigneurial.

Enfin, dans un tout autre domaine, elles paraissent peut-être plus attentives au repos de leur âme ; celles qui ont quelque bien en propre en consacrent une partie pour faire dire des messes après leur décès.

Pendant la Révolution, Olympe de Gouges, rédactrice (entre autres oeuvres) de la « Déclaration du Droit de la Femme et de la Citoyenne » revendique « le droit de monter à la tribune », puisqu'elle a celui de « monter à l'échafaud » : ni entendue ni même écoutée, ses propos la conduiront à la guillotine en 1793...

APRÈS LA RÉVOLUTION ?

A Cousance pas plus qu'ailleurs la Révolution n'a changé grand-chose dans le statut de la femme: elle demeure un être de second ordre.

Au travail, les différences de rémunération pour des occupations voisines parlent d'elles-mêmes : en 1839, les gages des filles de service n'atteignent que 60 ou 80 francs, alors que les hommes domestiques d'intérieur perçoivent entre 150 et 200 francs ; la journée d'un homme dans l'agriculture coûte entre 75 centimes et 1 franc à l'employeur ; pour celle d'une femme, ce dernier ne dépense que 60 à 75 centimes. Mais ne dit-on pas, pour qua-

lifier la facilité de certaines tâches, comme la taille de certains cépages, « qu'une femme, un enfant, le premier venu » peut y procéder ?

Le conseil municipal de Cousance s'inscrit dans cette lignée et porte un regard condescendant sur les filles et les femmes.

En 1859, il n'existait plus qu'un seul lavoir à Cousance et la masculine assemblée communale estimait alors non seulement indispensable mais encore urgent d'en établir un nouveau, et un nouveau qui serait couvert pour protéger les femmes de toutes les intempéries ! Le conseil s'engage donc à y pourvoir... si, toutefois, « les finances communales le permettent »...

Plus tard, en 1879, le conseil municipal demande des plans pour la construction d'une école de garçons et d'une école de filles. Le terrain nécessaire à l'école de garçons est acheté en 1882 et le bâtiment achevé en 1889 ; les garçons ont alors pu abandonner l'ancien local qui souffrait d'un manque total d'hygiène : il se situait au-dessus de la halle aux grains, ne disposait d'aucune cour, de sorte qu'en « dehors des heures de travail les enfants n'étaient l'objet d'aucune surveillance et que les jours de foire et de marché, ils se trouvaient dans un mélange complet en contact continu avec des gens de toutes sortes... », et les cabinets d'aisance se trouvaient dans l'escalier.

Pour les filles ? Il fallait envisager une dépense de près de 18 000 F. pour une nouvelle école, et la commune avait déjà emprunté 38 000 F. pour l'école de garçons... Elles ont donc dû se contenter de la place laissée vacante dans l'ancienne école de garçons et attendre de nouvelles classes jusqu'en 1904...

QUI SONT LES COUSANÇOISES ?

Le pouvoir central, empire, royauté, république, ressent l'intérêt, au moyen de nombreuses enquêtes, d'être éclairé sur la population, sa composition, ses ressources, ses besoins, ses modes de vie...

Les femmes apparaissent alors dans les statistiques officielles comme une catégorie sociale parmi les autres, les jeunes, les vieux, les célibataires...

Des résultats de ces études, deux aspects ressortent immédiatement.

Tout d'abord, à Cousance, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, de 10 % en début de période et seulement d'environ 6 % à la fin ; au début du XX^{ème} siècle, elles représentent près de 53 % du bon millier de résidents de Cousance. Les veuves, elles-mêmes, ont toujours été deux fois plus nombreuses que les veufs.

D'autre part, la population de ce XIX^{ème} siècle se signale par une faible part de Cousançoises (et de Cousançois) de souche.

En 1809, globalement, les natifs de Cousance de plus de 12 ans ne représentaient que moins de 50% des habitants. Ce phénomène s'accroît au fil des ans ; en 1851, comme plus tard le Conseil municipal reprenant mot pour mot la même explication, le maire de Cousance expliquait au préfet que les jeunes, en particulier les filles, n'hésitaient pas à quitter Cousance pour « se mettre en condition » dans l'espoir d'une vie meilleure.

Paradoxalement, en se rapportant au recensement de 1906, sur les 22 domestiques décomptées, seules 4 sont natives de Cousance. Globalement, les moins de 20 ans cousançoises dépassent de plus de la moitié le nombre des natives de Cousance. Plus particulièrement, la même année, sur 200 ménages, peu de conjointes de « chefs de familles » (la famille pouvant comprendre les enfants même mariés vivant sous le toit familial ou tout autre parent et domestique) sont natives de Cousance, soit une quarantaine, deux fois moins que les hommes mariés.

Après Cousance, les épouses viennent, par ordre d'importance, du Miroir, de Cuisieux, Cuisia, Sagy, Varennes-Saint-Sauveur, Sainte-Croix ou Frontenard...



LES COUSANÇOISES TRAVAILLENT-ELLES ?

En 1851, un recensement partiel des professions exercées à Cousance, en dehors des métiers de l'agriculture et de l'artisanat, met en évidence la catégorie numériquement importante des femmes qui vivent du travail et des revenus de leur mari, dénombrées à concurrence de 89 cas ; les autres, pouvant être qualifiées d'inactives, sont propriétaires (35 contre 23 hommes), 5 n'ont pas de revenus connus et 1 mendie.

Le recensement général de la population de 1906 montre qu'à côté de la bonne centaine vivant comme en 1851 « du travail et des revenus de leur mari », la plus grande part vit de la terre (près de 60 cultivatrices ou journalières) ou en domesticité : les épouses d'artisan ont parfois une activité sans rapport avec celle de leur mari ; mais elles ne sont que rarement qualifiées de bouchère, cafetière, chapelière quand elles apportent leur concours à l'économie familiale ; et quand elles vivent avec leur marbrier, sabotier, maréchal-ferrant, coiffeur de mari, elle sont considérées comme inactives.

Une cinquantaine de femmes vivent seules, avec un domestique ou un membre de leur famille.

Plus de 20 exercent la responsabilité de « chef de famille » ; toutes les catégories sociales sont représentées chez ces dernières, les journalières et les négociantes en représentant la moitié ; tous les membres de la famille en âge de travailler ont une profession, sauf rares exceptions, du même niveau social que leur mère. Parmi les filles, toutefois, deux d'entre elles, qui peuvent être qualifiées de « vieilles filles » - proches de la cinquantaine - sont rentières comme leur mère et deux autres, autour de la vingtaine, restent sans situation.

Mais que ce soit en 1851 ou en 1906, les femmes occupent majoritairement des emplois peu qualifiés et peu gratifiants : en 1851 il y a deux fois plus de domestiques chez les femmes que chez les hommes.

Est-ce en rapport avec les résultats d'une enquête de 1872 qui les révèle en général moins instruites : 23 % d'entre elles ne savent ni lire ni écrire (19 % d'hommes), 60 % savent lire et écrire (contre 68 % d'hommes) ? Pourtant, au-delà de ces statistiques en

grisaille pour la condition féminine, une lueur semble scintiller, certes timidement, mais certainement : plusieurs femmes, par leur activité professionnelle qualifiée, ont élevé leur condition et démontré leurs capacités.

Dès 1851, deux sages-femmes exercent leur art à Cousance ; en 1906, elles sont toujours deux, mais il semble que leur place dans la hiérarchie sociale se soit améliorée entre temps ; alors que leurs consoeurs de 1851 avaient épousé, l'une un maréchal-ferrant et l'autre un charretier, l'une venant de Lons-le-Saunier, et l'autre de Longchaumois, ont toutes deux épousé un facteur. Et puis, elles sont rejointes par une employée du chemin de fer P.L.M. et une institutrice.

C'est le début d'une longue marche qui n'est pas encore finie...

Une présentation plus complète de la vie des Cousançoises et des Cousançois peut être téléchargée sur internet en entrant « gensdecousance » dans un moteur de recherche ou en allant au site : <https://sites.google.com/site/gensdecousance>

Garage Vulin

Quel cliché qui immortalise tout un symbole !

Le garage Vulin avec Dédé et Georges que l'on voit ici tous deux, c'est émouvant... Ils ont marqué toute une époque où aller chez Vulin était toujours un moment d'échanges, de rencontres et où les propriétaires savaient donner du temps au temps.



Médical et Social

Numéros d'urgence

- Gendarmerie : 17
- Brigade de Beaufort : 03 84 25 00 83
- Police Municipale : 06 08 83 18 96
- Pompiers : 18
- Caserne de Cousance
Adjudant CHARVET : 06 81 25 13 03
- SAMU : 15
- Appel d'urgence européen (mobile) : 112

Médecins

- VOISIN Florent : 03 84 48 98 66 (Cousance)
- ROTA Jean : 03 84 48 98 67 (Cousance)
- CHRISTIANO Mirko : 03 84 25 04 57 (Beaufort)

Besoin de joindre un docteur : 39 66

Dentiste

- BONHOMME Jean-Yves : 03 84 48 98 76

Kinésithérapeutes

- NOEL Eric : 03 84 85 99 24
- BRETON Loïc : 03 84 85 99 24

Ostéopathe

- JAILLET Antoine : 03 84 43 38 03

Infirmières

- REFFAY Christine : 03 84 85 90 33
- GIRARD-FORET Bernadette : 03 84 85 90 33
- SEVESTRE Delphine : 03 84 85 90 33

Pharmacies

- Pharmacie du Jura : 03 84 85 90 34 (Cousance)
- Pharmacie du Sud Revermont : 03 84 25 04 55 (Beaufort)

Ambulances et Taxis

- Bresse Revermont Ambulance Services : 03 84 48 92 82
- Taxi mon Petit Chauffeur : 03 84 48 97 38 - 06 81 69 12 12

Aide à la personne

- Association Départementale en Milieu Rural (ADMR) : 03 84 25 19 57

- Service Infirmier à Domicile (SIAD) 03 84 25 16 33
- Multiservices personnalisés pour faire face aux difficultés physiques
- Portage des repas
- Téléassistance

- Action de Soutien, d'Aide et de Présence Humanitaire (ASAPH)
Centre d'appels LYON ESPOIR 04 72 70 95 10
tous les soirs de 19 h à 23 h
www.asaph-lyon.com

Addictologie

- CSAPA de Cousance
Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
Tabac, jeux, achats compulsifs...
Entretiens infirmiers
Le dernier vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00
Discretion assurée
60 Grande Rue - Tél : 07 83 89 85 29
e-mail : csapalons@orange.fr
www.csapa-jurasud.fr

Maison de retraite

- EHPAD DE BIAN : 03 84 87 01 65

Assistante sociale

- VERMEIL Patricia
Permanence mercredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30
au Centre Médico social (en face de la Mairie) : 03 84 85 95 43
En dehors de la permanence : 03 84 87 13 13

Centre Communal d'Action Sociale

- CCAS : 03 84 85 90 21
- Le Centre Communal d'Action Sociale situé dans les locaux de la mairie se tient à la disposition des administrés pour toutes les questions relatives aux logements, aux aides financières et aux accompagnements de tous ordres.
- Il constitue un relais entre les familles et les différents organismes et associations.
- Il est un soutien vers les personnes en difficultés.

Se loger

A louer à Cousance

- Notre commune dispose d'un parc d'appartements de très bonne qualité au centre bourg.
Pour tous renseignements : s'adresser en mairie aux heures d'ouverture. Tél : 03 84 85 90 21
- Appartements sociaux Office Public de l'Habitat (HLM) à Lons le Saunier. Ce parc est important à Cousance.
Pour tous renseignements sur les disponibilités : appelez le 03 84 35 14 96 à Lons-le-Saunier.

Eau

L'eau que nous utilisons et que nous buvons à Cousance est de très bonne qualité, tant sur le plan de sa minéralité que sur le plan sanitaire. Elle est issue d'une immense nappe phréatique dont la quantité ne nous a jamais fait défaut. Notre commune assure sa propre gestion, en terme de captage puis de distribution. Cette situation nous permet de vous offrir un prix d'un grande attractivité et positionne aussi son tarif à un niveau le plus bas du marché. La facture comprend 2 niveaux : le prix du m³ d'eau et la location du compteur.

Tarifs :

- Redevance eau : 1.20 € le m³

Forfait location compteur et forfait entretien du branchement selon le diamètre des compteurs :

Ø	12 mois
15 mm	21.60 €
20 mm	34.80 €
30 mm	70.80 €
40 mm	140.40 €
60 et 65 mm	273.60 €

Autres tarifs

EAU :

- Fermeture ou ouverture d'un compteur ou d'un branchement : 40.00 €
- Résiliation d'un abonnement : 40.00 €
- Relevé d'index d'un compteur hors des relevés périodiques : 40.00 €

ASSAINISSEMENT

Travaux de recherche et de vérification de raccordement au réseau : 40.00 €

Fleurissement / embellissement

Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus.
Renseignements mairie : 03 84 85 90 21

Salles communales

TARIFS 2019

LOCATION SALLES ET DIVERS

Salle des fêtes de la Grenette

	COUSANCE	EXTERIEUR
• Manifestation publique	200 €	300 €
• Cuisine	100 €	140 €
• Réunion familiale pour 1 jour	100 €	170 €
• Réunion familiale pour 2 jours	150 €	250 €
• Supplément chauffage	Gratuit	90 €
• Réunion membres associations	Gratuit	40 €
• Manifestation sur 1/2 journée	100 €	160 €
• Caution	200 €	200 €

Salle des Frères

(Grande salle)	COUSANCE	EXTERIEUR
• Événement associatif	Gratuit	50 €
• Forfait cuisine	Gratuit	30 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait vidéo projecteur écran, micros Connection WiFi	Gratuit	30 €
• Forfait chauffage	Gratuit	20 €
• Caution Salle : 100 € pour l'année civile pour tous les événements.		

• Événement convivial 1 jour (en semaine)	90 €	130 €
• Forfait cuisine	40 €	40 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait chauffage	Gratuit	40 €
• Événement convivial 2 jours (week-end)	120 €	170 €
• Forfait cuisine	50 €	50 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait chauffage	Gratuit	50 €
• Réunion familiale en cas de décès	Gratuit	
• Caution	200 €	200 €

Versement à la réservation de 50.00 € non restitués en cas d'annulation.

(Petite salle)	COUSANCE	EXTERIEUR
• Manifestation publique	Gratuit	55 €
• Réunion familiale pour 1 jour	22 € 33 €	
• Réunion familiale pour 2 jours	33 € 49 €	
• Supplément chauffage	Gratuit	14 €
• Réunion membres associations	Gratuit	10 €
• Manifestation (sur 1 matin ou 1 après midi)	Gratuit	28 €
• Caution	67 €	67 €

Agence Postale

Salle arrière Gratuit pour les associations Cousançoises

Location de matériel

- Table : 2,50 € / jour
- Chaise : 0,50 € / jour
- Sono Grenette : 70 € + caution 400 €
- Sono portative : caution 100 €

Prestation tracteur

45 € l'heure de prestation occasionnelle pour utilisation du tracteur avec chauffeur et une remorque

Cimetière

TARIFS CIMETIERE 2019

- Inhumation 2 mètres carrés. Tarif des concessions :
30 ans : 200 €
50 ans : 400 €
- Crématisation. Tarif des concessions et dispersion :
- COLUMBARIUM
30 ans : 400 €
50 ans : 800 €
- CAVEAU URNE
30 ans : 200 €
50 ans : 400 €
- JARDIN DU SOUVENIR
Tarif de dispersion : 100 €
Fourniture d'une plaque commémorative non gravée à apposer sur la stèle : 30 €

Transports

Horaires TRAINS

- Départ gare de Cousance
Direction Bourg / Lyon
06 h 14 (sauf le dimanche)
08 h 13
18 h 17 (sauf le samedi)
Direction Lons / Besançon
07 h 43 (sauf week-end)
10 h 46
17 h 46
22 h 58 uniquement le vendredi et le dimanche
- Départ gare de Saint-Amour : Pour Bourg / Lyon
Avec taxi gratuit depuis Cousance.
Réserver la veille de votre voyage avant 17 h au
08 00 80 24 79
10 h 26
16 h 24
- Départ gare de Saint-Amour : Pour Lons / Besançon
Avec taxi gratuit depuis Cousance.
Réserver la veille de votre voyage avant 17 h au
08 00 80 24 79
08 h 55 (sauf le samedi)
17 h 38
19 h 38

Fiche horaires du service des taxis collectifs TER qui desservent notre commune

Horaires BUS

(tarif universel et forfaitaire de 2 €)

Ligne 901 départ sur la Place du Marché - Cousance

- Départ Cousance pour Bourg
08 h 16 arrivée 09 h 15
12 h 51 arrivée 13 h 50
16 h 56 arrivée 17 h 55
- Départ Bourg pour Cousance
08 h 10 arrivée 09 h 09
12 h 15 arrivée 13 h 24
16 h 15 arrivée 17 h 24
- Départ Saint-Amour pour Cousance
06 h 47 arrivée 07 h 00
08 h 50 arrivée 09 h 03
13 h 02 arrivée 13 h 18
17 h 02 arrivée 17 h 18
18 h 07 arrivée 18 h 29 (période scolaire)
- Départ Cousance pour Lons (gare)
07 h 07 arrivée 07 h 35
09 h 09 arrivée 09 h 35
13 h 24 arrivée 13 h 52
17 h 24 arrivée 17 h 52
18 h 31 arrivée 18 h 55 (période scolaire)
- Départ Lons (gare) pour Cousance
07 h 40 arrivée 08 h 16
12 h 15 arrivée 12 h 51
16 h 20 arrivée 16 h 56
18 h 20 arrivée 18 h 56

Electricite

ERDF

Il vous accompagne dans vos demandes de raccordement électrique ou de déplacement d'un compteur et répond en lien avec le réseau d'électricité.

- Particuliers : **09 69 32 18 45**
- Professionnels : **09 69 32 18 46**
- Dépannage : **09 72 67 50 39**

Gaz

GRDF

Pour communiquer ou obtenir des informations lors d'incidents affectant le réseau de distribution : manque de gaz, odeur de gaz, accident, incidents

URGENCE SECURITE GAZ 24 H 24 ET 7J/7 : **0800 47 33 33**

Raccordement gaz de 7 h à 18 h du lundi au vendredi :

09 69 36 35 34

Téléphonie (orange)

Particuliers

- Accueil commercial : **1014**
- SAV : **1013**
- Assistance technique internet : **3900**

Professionnels

- Accueil commercial : **1016**
- SAV Pro : **1015**
- Assistance technique internet : **3901**

Entreprises

Accueil commercial : **0800 600 400**

Pour votre mobile conseils, vols, pannes : contacter le **700** ou **0800 100 740** ou **3970** (depuis une ligne fixe)

Agence postale

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Tél : **03 84 43 97 95**

Levée du courrier

15 h 00 (boîte aux lettres Place du Marché)

Perception

(trésor public) - Beaufort - Tél : **03 84 25 02 82**

Horaires d'ouverture :

8 h 30 - 12 h 30 du lundi au vendredi

Fermé le mercredi

Correspondants de presse

Le Progrès du Jura

M. Pascal LE TEXIER : **07 83 93 83 38**

La Voix du Jura

M. Joffrey FODIMBY - Réfèrent : **03 84 87 16 17**

Echos du Jura

M. Jean-Michel HUGUES Dit Ciles : **06 20 95 64 46**

www.echodujura.fr